

Université de Montréal

Le rôle de la culture dans le développement des espaces touristiques
en milieu périurbain : Le cas du Mont Saint-Bruno

par

Mélanie Doyon

Département de Géographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade
Maître ès sciences (M.Sc.)
en géographie

Mai 2002



G
59
N54
2002
N.011

Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le rôle de la culture dans le développement des espaces touristiques
en milieu périurbain : Le cas du Mont Saint-Bruno

présenté par
Mélanie Doyon

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre André : Président-rapporteur (Université de Montréal)

Christopher R. Bryant : directeur de recherche (Université de Montréal)

Lucette Laurens : Membre du jury (Université de Caen)

Sommaire

Le milieu périurbain devient l'hôte d'une part de plus en plus importante d'activités récréo-touristiques. En effet, les transformations récentes de la demande récréo-touristique, soit par l'augmentation de la fréquence de ces activités mais aussi la diminution de leur durée, font de la zone périurbaine le lieu de prédilection pour répondre à la nouvelle demande récréo-touristique. Les communautés de la zone périurbaine vont percevoir ces pressions de manière différente. Pour certaines, ces pressions vont être positives et vont devenir un moteur de développement. Pour d'autres, ces pressions sont perçues négativement. Ainsi, elles menacent la satisfaction des besoins de la population locale et les valeurs qui leur sont chères. Les communautés locales et les différents acteurs vont donc prendre position en fonction des valeurs et des intérêts qu'ils défendent c'est-à-dire en fonction de leur culture.

Le présent mémoire cherche donc à comprendre le rôle de la culture dans la transformation des espaces touristiques en milieu périurbain. On entend ici par culture 'un ensemble de comportements, acquis et transmis par des symboles, ayant en son centre des idées et plus spécifiquement les valeurs qui s'y rattachent' (traduction libre de Archer, 1988). Le modèle de la dynamique des localités qui nous permettra de décomposer un processus de transformation d'un espace touristique en sept composantes soit les acteurs, leurs intérêts, objectifs et valeurs, leurs actions, les réseaux, l'organisation formelle et informelle, les orientations et les différents contextes. Nous postulons que les orientations de développement prises par une communauté représentent le résultat de l'interaction des cultures locales. Cette interaction entre les cultures (segments de population, groupes d'acteurs) reflète le pouvoir exercé par différents acteurs à travers leurs réseaux formels et informels.

Une étude de cas a été réalisée dans la région périurbaine de Montréal. Une revue des journaux locaux entre 1980 et 2001 a été faite. À partir des articles recensés, nous avons déterminé trois enjeux importants concernant le développement du Mont Saint-Bruno. Nous avons divisé ces enjeux en épisodes et dans chacun d'eux, les acteurs ont été identifiés ainsi que les actions posées et les valeurs et intérêts qu'ils défendaient. Le premier de ces trois enjeux a d'ailleurs été le sujet d'un article soumis à *Journal of Rural*

Studies qui est ici présenté presque intégralement. Par la suite nous avons comparé ces enjeux entre eux.

Quatre conclusions importantes ont été tirées. D'abord, la culture est associée au pouvoir. Ensuite, la façon dont se sont résolus les enjeux (les résultats) est la conséquence de l'interaction des cultures locales. Puis, il semble que pour atteindre l'objectif visé et une mobilisation suffisante de ressources, le réseautage doit se faire au moins à la même échelle géographique que l'enjeu sinon à une échelle supérieure. Enfin, et de manière plus générale, les cultures sont une condition au développement durable.

Mots-clé : développement durable, développement local, acteur, culture, zone périurbaine, tourisme.

Summary

In the context of rising demand for recreo-touristic activities, rural resources in the urban fringe have become increasingly sought after by urban residents. For some residents in the communities affected, this demand is interpreted as an opportunity for development, while for others, it is seen as an additional pressure created by the central city on rural zones. The different actors in place therefore perceive these pressures differently depending upon their values, the interests they pursue and their 'culture', and this is complicated further by the interests of 'regional' tourists who seek out recreational activities as well as certain types of 'tourist' opportunities. By 'culture' we understand broad patterns of behaviour, 'acquired and transmitted by symbols... the essential core [being] ideas and especially their attached values' (Archer, 1988: 357). Increasingly, the importance of the socio-cultural dimension has been recognized as being central to understanding development processes, including those of sustainable development.

The aim of this paper is to explore the role of culture in the creation of recreo-touristic spaces in the urban fringe. We postulate that the development of these spaces is the result, partially, of the interaction between local cultures. In order to illustrate our argument, we present a case study of Mont Saint-Bruno, in the metropolitan region of Montreal, and we consider the processes there from the perspective of sustainable development.

Key words: sustainable development, local development, actor, culture, city's countryside, tourism.

Table des matières

Sommaire	p. iii
Summary	p. v
Table des matières	p. vi
Liste des tableaux	p. viii
Liste des figures	p. ix
Liste des cartes	p. x
Liste des abréviations	p. xi
Remerciements	p. xii
Avant-propos	p. xiii
Introduction	p. 1

Chapitre 1

La problématique de recherche, les prémisses théoriques et la méthodologie ...p.	4
Le milieu périurbain.....	p. 5
La demande récréo-touristique.....	p. 7
Le développement local.....	p. 11
Le développement durable.....	p. 11
La dynamique des localités.....	p. 14
Le rôle de la culture dans la dynamique des localités.....	p. 17
La méthodologie, les buts et les hypothèses.....	p. 18

Chapitre 2

Étude de cas : Le Mont Saint-Bruno	p. 20
Résultats.....	p. 24
Le premier enjeu : Le statut du Mont Saint-Bruno.....	p. 24
Le deuxième enjeu : Le boisé Tailhandier.....	p. 40
Le troisième enjeu : La tarification.....	p. 43

Chapitre 3**Comparaison et conclusion** p. 46

Comparaison..... p. 47

Conclusion..... p. 49

Bibliographie..... p. 53

Liste des tableaux

Tableau 1 : Enjeu du statut du Mont Saint-Bruno.....	p. 38
Tableau 2 : Enjeu du boisé Tailhandier.....	p. 41
Tableau 3 : Enjeu de la tarification.....	p. 44
Tableau 4 : Comparaison des enjeux.....	p. 48

Liste des figures

Figure 1 : La ville régionale.....	p. 5
Figure 2 : Les zones récréatives de la région périurbaine.....	p. 8
Figure 3 : Oppositions et convergences.....	p. 10
Figure 4 : Le développement durable.....	p. 13
Figure 5 : La dynamique des localités.....	p. 16

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation du Mont Saint-Bruno dans la région de Montréal.....p. 21

Carte 2 : Le parc du Mont Saint-Bruno..... p. 23

Liste des abréviations

APSB : *Association des propriétaires de Saint-Bruno*

CCSB : *Comité consultatif de Saint-Bruno*

CM : *Conseil municipal*

CMED : *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*

CPMSB : *Comité de protection du Mont Saint-Bruno*

CVMSB : *Comité de vigilance du Mont Saint-Bruno*

MSB : *Mont Saint-Bruno*

SÉPAQ : *Société des établissements de plein-air du Québec*

Remerciements

D'abord, je tiens à remercier du fond du cœur mon directeur de recherche, Chris Bryant, pour sa confiance, sa patience et pour m'avoir donné les moyens de terminer (enfin!) mes recherches. Merci de m'avoir permis de vivre des expériences inoubliables tournées sur le monde.

Merci à Mélanie, Denis et Soumaya, mes consœurs et confrère de recherches, pour leur temps et leurs critiques mais surtout pour leur amitié. Finalement un gros merci au personnel non enseignant, plus particulièrement Marc Girard, cartographe au Département de géographie, pour la qualité de son travail et la vitesse à laquelle il l'exécute.

Avant-propos

Le présent mémoire se divise en trois chapitres. Le premier présente la problématique de recherche, les aspects théoriques et la méthodologie employée. Le deuxième s'intéresse à l'étude de cas, soit l'analyse individuelle de trois enjeux concernant le développement du Mont Saint-Bruno. Le troisième compare ces trois enjeux entre eux et traite des principales conclusions. Il faut spécifier que dans le deuxième chapitre, un des enjeux, le premier, a fait l'objet d'un article qui a été soumis à une revue scientifique. Cet article a été incorporé au reste du mémoire. Ceci nous a tout de même posé problème au niveau de la forme. Comment intégrer l'article au mémoire? Comment numéroter les cartes, les figures et les tableaux? L'article doit-il être présenté de manière intégrale?

De toutes les possibilités qui s'offraient à nous, nous avons jugé que la plus pertinente était de présenter au lecteur l'article (presque!) tel qu'il a été soumis à *Journal of Rural Studies*. Toutefois, aucune des solutions n'étant parfaite, celle-ci présente certains inconvénients. Rares sont les revues de sciences sociales qui acceptent les articles ne traitant que des résultats; la plupart exigent une mise en contexte et une partie conceptuelle ou théorique. Ainsi, il y a redondance de la partie théorique, celle de l'article étant une synthèse de celle du mémoire. Il y a aussi redondance de certaines figures et certaines cartes. Nous avons toutefois voulu minimiser ces répétitions. Ainsi, nous avons jugé préférable de supprimer la bibliographie de l'article (celle du mémoire la couvrait déjà) et les tableaux de compilation qui ne sont utilisés qu'à des fins de référence. Finalement, la numérotation des figures et des cartes est indépendante du reste du mémoire, ils n'apparaissent donc pas dans la liste des figures, des tableaux ou des cartes.

Introduction

Les zones rurales périurbaines constituent, pour les résidents de la ville centrale, la campagne qui leur est la plus accessible. Ils y retrouvent à peu près tous les avantages qu'offrent les campagnes périphériques tout en se situant à proximité de leur lieu de résidence. Les grands espaces, naturels ou agricoles, la tranquillité, les paysages et les modes de vie constituent les ressources les plus convoitées par les urbains que l'on peut regrouper sous le concept de ruralité. Cette ruralité peut être consommée de manière continue ; c'est le cas de ceux qui ont décidé de s'établir dans la zone périurbaine. D'autres ont choisi de s'y installer à temps partiel, souvent durant les longues vacances estivales, en y aménageant leur résidence secondaire. Finalement, il est possible de profiter de cette ruralité de proximité de manière sporadique en s'y rendant pour des activités récréo-touristiques. Cette dernière manière constitue pour les communautés périurbaines une orientation potentielle de développement.

La façon dont les communautés périurbaines répondent à la demande des résidents de la ville centrale pour ces activités varie de l'une à l'autre. Pour certaines, cette demande peut être interprétée comme étant un moteur de développement apportant une solution à des problèmes économiques et sociaux (p. ex. exode des jeunes). Pour les autres, elle peut être perçue comme une pression et devenir une source de conflits.

Ainsi, dans cette étude, nous chercherons à comprendre le développement d'un espace touristique en zone périurbaine. Nous tenterons de déterminer quelle est l'influence de la culture des acteurs, des valeurs qu'ils défendent. Le modèle de la dynamique des localités qui est centré sur les acteurs locaux servira de grille d'analyse. Il est important de souligner que pour comprendre la dynamique d'un processus de développement, il faut avant tout comprendre les réseaux de relations sociales informelles dans lesquels les acteurs agissent. Afin d'illustrer les propos avancés, un territoire dans la zone périurbaine de Montréal est ici étudié.

Ce mémoire est composé de trois chapitres. Le premier chapitre se concentre sur trois éléments. D'abord, il y a la problématique de recherche, c'est-à-dire le choix d'un processus de développement qui sera fonction de la perception des acteurs locaux de la pression exercée sur le milieu périurbain dû à la transformation de la demande touristique. Deuxièmement, les prémisses théoriques, c'est-à-dire la description du milieu périurbain, les approches du développement local et du développement durable, la

définition du concept de culture dans le contexte de la présente recherche et l'explication du modèle de la dynamique des localités, sont exposés. La troisième partie explique la méthodologie adoptée soit une revue des journaux locaux de 1980 à 2001 qui a permis de cerner trois enjeux relatifs au développement du Mont Saint-Bruno.

Le chapitre suivant présente les résultats de recherche. D'abord, on retrouve un article soumis à *Journal of Rural Studies* qui traite en profondeur du premier enjeu soit le statut légal - conservation ou récréation - attribué au parc. La seconde partie de ce chapitre traite des deux autres enjeux identifiés. Puis, dans la première partie du troisième chapitre, une comparaison entre les trois enjeux est faite. Finalement, les principales conclusions de cette recherche sont présentées.

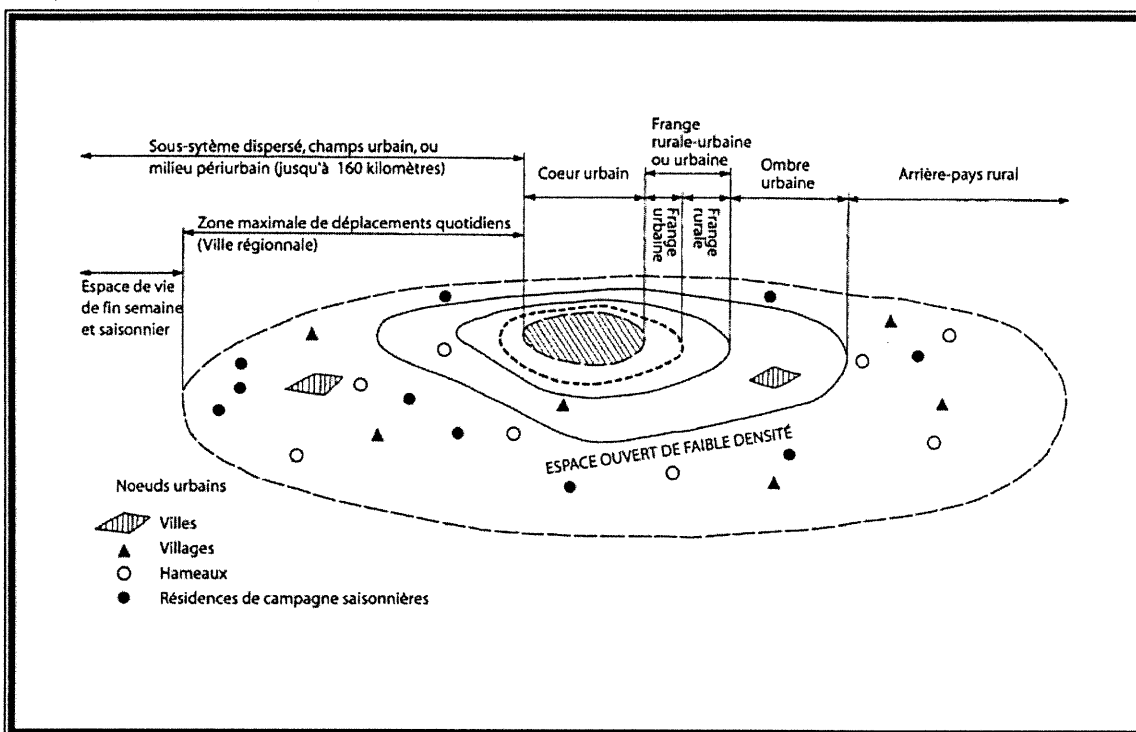
Chapitre 1

La problématique de recherche, les prémisses théoriques et la méthodologie

LE MILIEU PÉRIURBAIN

Le milieu périurbain constitue la zone entourant un noyau urbain. C'est une zone de transition entre la ville centrale et le milieu périphérique. Bryant *et al.* (1982) ont identifié quatre zones caractérisant cet ensemble (voir figure 1).

Figure 1 : La ville régionale



Source : Bryant et Coppack, 1991, p. 220

La frange urbaine (*inner fringe*), zone adjacente au noyau urbain, se caractérise par un stade avancé de transition d'un milieu rural vers un milieu urbain, qu'il s'agisse de la présence de commerces ou encore de terrains en construction. La frange rurale (*outer fringe*), comme son nom l'indique, se caractérise par un paysage à majorité rural mais où l'on retrouve une forte incursion d'éléments issus de l'urbain. On y retrouve surtout des maisons unifamiliales sur de petits terrains. On retrouve dans ces deux zones des utilisations du sol requérant des superficies importantes. Elles ont, au départ, été attirées par le faible coût des terrains. Ces deux zones sont souvent mises ensemble et forment la

frange rurale-urbaine (*rural-urban fringe*) plus souvent appelée frange urbaine (*urban fringe*).

Adjacent à cette frange urbaine, on retrouve l'ombre urbain (*urban shadow*). Dans ce paysage, les éléments issus de l'urbain sont réduits au minimum. Toutefois, d'autres éléments, invisibles à l'œil, témoignent de la proximité d'un noyau urbain tel que des propriétaires fonciers autres qu'agriculteurs, la présence de maisons n'appartenant pas au milieu agricole et un certain nombre de migrations pendulaires.

Finalement, on retrouve la zone où émerge l'arrière-pays rural. Cette zone est influencée par la ville centrale par exemple par la présence de résidences secondaires ou de chalets. Les résidents de cette zone, surtout des ruraux, sont tout de même influencés par le mode de vie métropolitain et intègrent un certain nombre de valeurs moins traditionnelles.

Cette conceptualisation de la ville régionale illustre un gradient d'urbanité qui perd de son intensité en se déplaçant vers l'extérieur. Il ne faut toutefois pas croire que ce changement se fait de manière homogène et continue. Le tissu périurbain est constitué de villes secondaires, de villages, de campagnes et de milieux naturels que l'on retrouve aussi bien dans la frange urbaine que dans l'arrière-pays rural.

Deux éléments caractérisent le milieu périurbain, qui comprend aussi bien la frange urbaine-rurale que l'ombre urbain dans ce mémoire. D'abord, la multifonctionnalité de son territoire. Traditionnellement, le milieu périurbain n'était occupé que par des terres agricoles autour de la plupart des grandes villes dans les pays occidentaux. Or, avec le temps, des zones résidentielles se sont développées, et des commerces et des industries ont aussi trouvé certains avantages dans la zone périurbaine. Aujourd'hui, on assiste donc à la cohabitation, plus ou moins facile entre certaines de ces activités, une cohabitation qui est plus intense près de la ville centrale. Par exemple, les zones résidentielles et les activités agricoles font souvent mauvais ménage. C'est aussi le cas de certaines activités industrielles et les zones résidentielles. Un zonage, par un simple plan d'aménagement, constitue souvent une solution efficace à bon nombre de ces problèmes. En confinant certaines activités dans des secteurs bien précis, leurs externalités négatives sont minimisées pour d'autres activités. C'est précisément le but des parcs industriels où l'on concentre autant que possible les activités manufacturières. D'autres

activités toutefois ont dû tout simplement être bannies de certaines parties du milieu périurbain, soit la frange rurale-urbaine (*rural-urban fringe*) à cause de leurs incompatibilités chroniques avec les autres activités. C'est souvent le cas des élevages porcins qui dégagent de fortes odeurs et ce, sur un territoire allant bien au-delà de la ferme et des terres adjacentes. C'est aussi bien souvent le cas de l'élevage d'animaux fermiers en général (bovins, ovins, ...).

La deuxième caractéristique du milieu périurbain est la multiplicité des segments de population qui cohabitent sur ce territoire. Le développement du milieu périurbain a amené des segments de population bien différents à cohabiter, par exemple, des résidents de longue date, des banlieusards de première génération et des néo-ruraux se partagent le territoire. Ils se distinguent les uns des autres par leurs occupations, leurs origines et leur style de vie. Ainsi, ils peuvent avoir des valeurs et des besoins qui varient de manière importante.

LA DEMANDE RÉCRÉO-TOURISTIQUE

On observe actuellement deux grandes tendances dans l'industrie touristique. La première est que la demande touristique est de plus en plus importante. La diminution du temps accordé à la vie active (quotidiennement, hebdomadairement, annuellement) mais aussi le ratio vie active/durée de vie s'est réduit significativement. Conséquemment, le temps qui peut être accordé aux activités récréo-touristiques a augmenté de manière importante, et ce, tout au long de l'année. En 1989, McElgunn et Mehr (1991 *in* Church et Héroux, 1994) ont estimé les recettes de l'industrie touristique (pour cette même année) à 24,9 milliards de dollars, soit environ 5 % de l'économie nationale. Les Canadiens voyageant au pays injectent dans l'économie 17,8 milliards dollars. Church et Héroux (1994) estiment que le milieu rural attire 20 % des recettes soit 3,56 milliards de dollars. Au Québec, on note une augmentation des voyages-personnes¹ de l'ordre d'environ 3,2 % par année depuis quelques années. En termes de recette, cette croissance

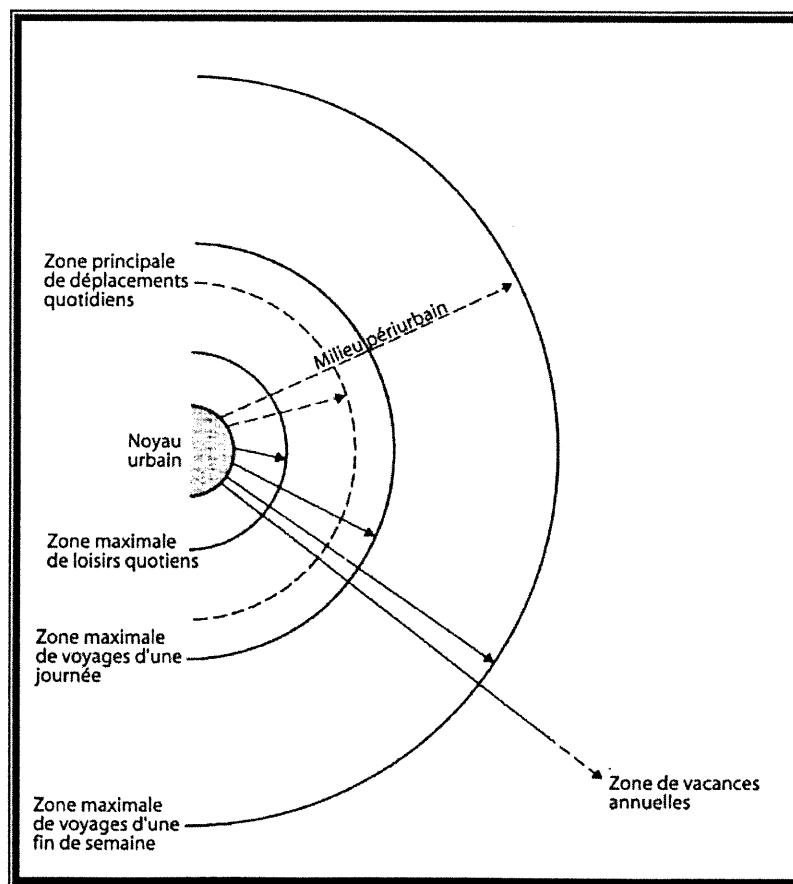
¹ « Il s'agit d'un voyage (...) effectué par une personne seule ou en groupe. Si quatre personnes voyagent ensemble, le voyage compte pour quatre voyages-personnes. Le concept de voyage-personne permet de comptabiliser les voyages effectués par des personnes de moins de 15 ans accompagnant des personnes âgées de 15 ans et plus » (Gouvernement du Québec, 1996b).

se traduit par des augmentations d'environ 5 % annuellement (Gouvernement du Québec, 1996a).

La deuxième grande tendance, n'étant d'ailleurs pas complètement étrangère à la première, est que les voyageurs sont de plus en plus demandeurs d'activités de courte durée. Ils privilégient maintenant des activités d'une journée, appelé excursion, ou d'une fin de semaine. À cause de sa proximité d'un important bassin de population, le milieu périurbain devient donc le lieu tout désigné pour répondre à une grande partie de cette nouvelle demande récréo-touristique.

Bryant *et al.* (1982) ont identifié quatre zones récréatives dans la ville régionale (voir figure 2). Ces zones ont été déterminées en fonction du temps nécessaire pour accéder à la zone et du temps nécessaire pour faire l'activité. Cette schématisation doit être mise en relation avec la représentation de la ville régionale exposée précédemment.

Figure 2 : Les zones récréatives de la région périurbaine



Source : Bryant *et al.*, 1982, p. 126

La première zone récréative est celle des loisirs quotidiens comme le cinéma ou la pratique d'activités sportives 'ordinaires'. Elle s'étend jusqu'à la frange urbaine. La seconde zone se caractérise par des activités nécessitant des déplacements d'environ une journée, communément appelés des excursions. Les activités qui sont regroupés sous cette catégorie nécessitent souvent des infrastructures ou des ressources qui ne sont pas disponibles en milieu urbain, par exemple des grands espaces pour la randonnée (pédestre, équestre, etc.). La troisième zone va jusqu'à la limite de la zone périurbaine. On retrouve dans cette catégorie des activités d'un week-end comme les séjours aux résidences secondaires. Finalement, la quatrième zone identifiée par Bryant *et al.* se situe au-delà de la limite de la ville régionale. Étant donnée l'importance du déplacement nécessaire pour y accéder, cette zone est habituellement consacrée aux longues vacances annuelles. Dans cette perspective, la zone périurbaine est l'hôte d'une part très importante des activités récréo-touristiques. À l'exception des vacances annuelles, l'ensemble des activités récréo-touristiques ont lieu dans la ville régionale, et évidemment l'intensité de cette demande est plus forte près de la ville centrale où les différentes zones se chevauchent. On peut, par exemple, selon les ressources d'une localité, trouver des zones de résidences secondaires tout près de la ville centrale. C'était le cas du Mont Saint-Bruno dans ses premières phases de développement soit dans les années 1900 à 1960. Le territoire de la montagne appartenait à un groupe de résidents de la Ville de Montréal qui l'utilisaient comme lieu de villégiature. Ils y avaient construit leur résidence secondaire, et ce, à moins d'une vingtaine de kilomètres de leur lieu de résidence permanente.

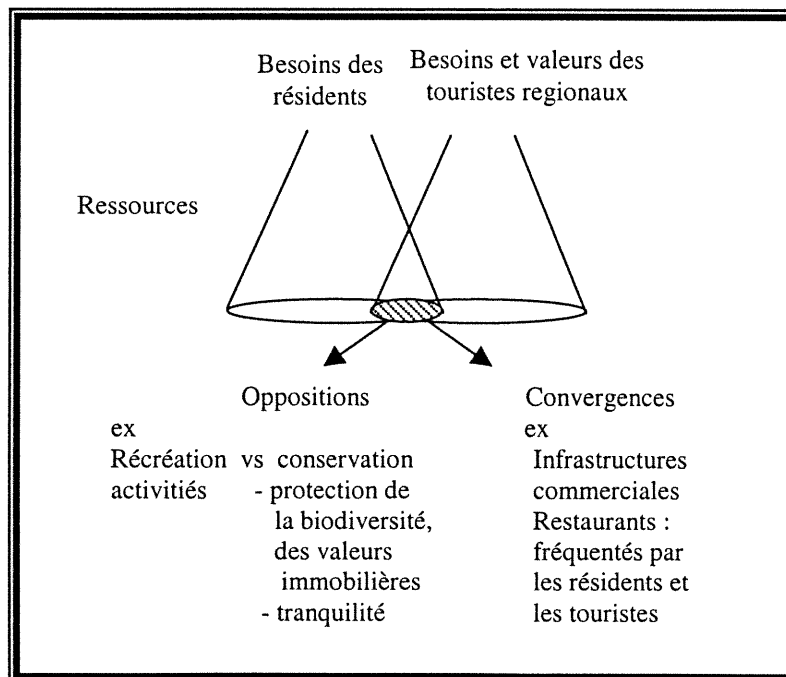
Ainsi, les résidents de la ville centrale sont demandeurs de certaines ressources du milieu périurbain. Ils désirent consommer de la ruralité sans toutefois s'y installer. Ils recherchent le contact avec de grands espaces, la campagne et aussi, les habitants de ce milieu. Cette nouvelle demande induit donc des pressions sur les acteurs et les communautés situées en milieu périurbain. Ces pressions peuvent être ressenties de trois façons. D'abord, elles peuvent être perçues positivement et constituer une opportunité de développement. Dans ce sens, elles deviendront un moteur de développement et permettront aux résidents de ces communautés de répondre à un ou plusieurs de leurs besoins (création d'emplois, renforcement d'un secteur économique, mise en valeur du

patrimoine naturel ou bâti). Il y aura alors convergence dans l'utilisation des ressources (voir figure 3). Par exemple, un centre commercial peut subvenir aux besoins des résidents et des touristes.

Deuxièmement, cette demande peut être perçue négativement. Dans ce cas, les pressions exercées menacent la satisfaction des besoins des résidents et les valeurs qui leur tiennent à cœur. Cela s'explique souvent par une concurrence pour une même ressource. Soit que la ressource n'est pas en quantité suffisante pour satisfaire la demande ou que pour une même ressource, deux segments de population ont des visées incompatibles. Par exemple, pour un même territoire, certains privilégieraient une orientation de conservation alors que pour d'autres, ce territoire devrait plutôt avoir une orientation récréative.

Puis, ces pressions peuvent ne pas être ressenties par une communauté. Dans ce cas, le développement d'une activité récréo-touristique ne répondrait à aucun besoin de la communauté locale et ne menacerait d'aucune façon la satisfaction de leurs besoins ou les valeurs qui leur tiennent à cœur.

Figure 3 : Oppositions et convergences



LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Cebotarev (*in* Vachon, 1993) définit le développement local comme étant '(...) *the construction of a "better" society, where "better" is defined by the people who are part of it and who become consciously and actively involved in helping to bring this "better" society about*'. Dans cette définition, l'auteur met l'accent sur la capacité d'autodétermination des communautés locales. Plus encore, il les rend responsables des orientations de développement choisies et de la réussite du projet en insistant sur la participation. C'est un développement réalisé pour eux et par eux.

Selon Vachon (1993), le développement local constitue une stratégie, c'est-à-dire une manière de faire, qui vise, par des partenariats, à créer un environnement propice aux initiatives locales, à s'adapter aux nouvelles règles de la croissance macro-économique et finalement, à trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production nouveaux, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental. Il a identifié trois principes du développement local. D'abord, c'est un processus global. On entend par processus global que le développement doit prendre en considération les besoins matériels mais aussi les besoins immatériels et non-quantifiables d'une collectivité tel que les besoins sociaux, culturels et psychologiques. Ainsi, le développement doit être 'au service de l'être humain' dans son ensemble. Ensuite, le développement local se compose de micro-initiatives. Celles-ci devraient être orchestrées vers une ou quelques orientations préalablement définies pour que le développement local soit cohérent. Puis, la force motrice du développement local est la ressource humaine. Il se base sur les membres de la communauté pour définir les objectifs de développement et les moyens d'y parvenir.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987) qui a popularisé le terme 'développement durable'. Elle l'a défini comme étant un développement qui vise à '*répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*' (CMED, 1987). Une critique souvent

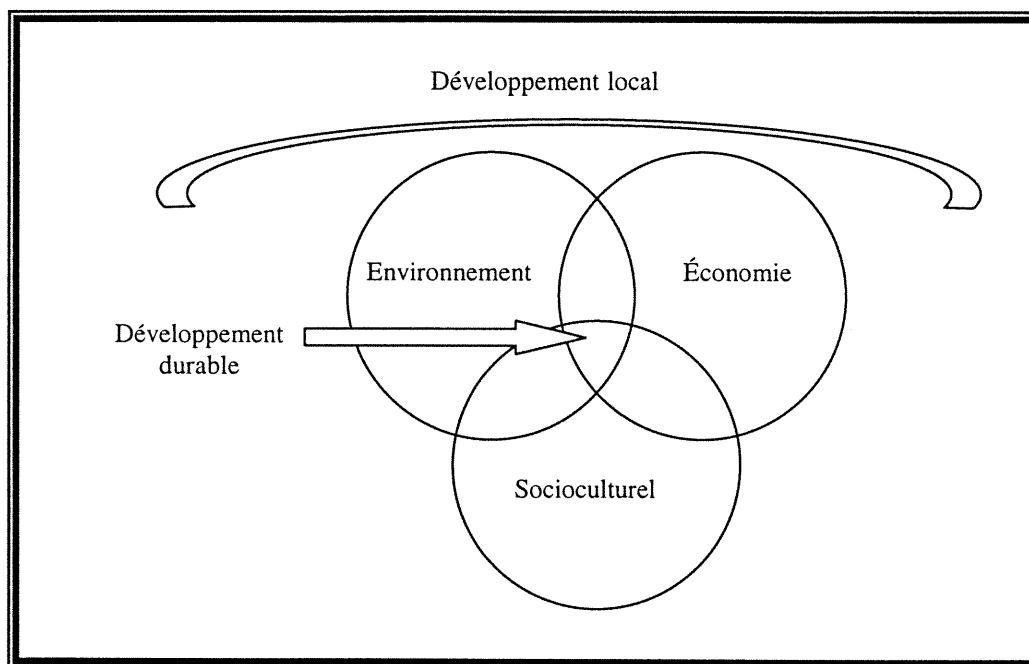
émise quant à la définition de 'développement durable' donnée par la CMED est qu'elle prend peu en compte l'aspect socioculturel du développement et se concentre essentiellement sur les aspects économique et environnemental. Pourtant, la CMED définit son principal objectif comme étant de '*satisfaire les besoins et aspirations de l'être humain*'. Le terme 'besoin' se veut une '*exigence née de la nature ou de la vie sociale*' et 'aspiration' en tant que '*action de porter ses désirs vers (un idéal)*' (Le Petit Robert, 1989). Ainsi, les notions de besoin et d'aspiration ne semblent pas faire de discrimination entre les types de besoins (psychologiques, sociaux, économique, etc.). De plus, la notion de 'développement social' revient à plusieurs reprises dans la définition de développement durable que donne la CMED. Toutefois, l'aspect culturel est pour sa part négligé. Il est considéré comme un élément contextuel tout au plus et c'est, à notre avis, la faiblesse de la définition de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

De plus en plus, des publications d'organisations internationales, par exemple, l'UNESCO (1983; 1994) et The World Bank (1994), et de chercheurs comme Vachon (1993) et Mitchell (1997) soulignent l'importance d'intégrer la dimension socioculturelle dans des processus de développement. Cette prise de conscience vient du fait que plusieurs projets de développement ont connu des ratés spectaculaires, d'autres, des succès mitigés. Par exemple, c'est le cas de projet de développement agricole dans des sociétés paysannes africaines qui ont une caractéristique fondamentale soit l'incertitude de la production agricole dû entre autres au climat mais aussi à la reproduction sociale en raison des problèmes de santé. Le moyen pour ces collectivités locales de réduire cette 'incertitude' est la 'magie'. Les comportements sociaux sont plus orientés vers la prévoyance que la prévision, c'est-à-dire vers une action sur l'incertitude. La reconnaissance de la dimension culturelle revient donc en partie à tenir compte de cette incertitude. Les stratégies de développement devraient par conséquent tenter de la réduire ou de la transformer plutôt que de l'augmenter. Or, les projets tendent souvent à l'augmenter en enlevant aux paysans une part importante de leur contrôle sur cette production et reproduction. *'Les réinterprétations, les conséquences inattendues et les échecs, tout cela démontre encore une fois qu'une technique n'est pas neutre et qu'elle renvoie à un mode d'organisation social et à un système de valeurs qui entrent*

partiellement ou totalement en contradiction avec les conditions locales' (UNESCO, 1983).

Le développement durable doit, à notre avis, considérer la 'culture' comme étant un incontournable élément de cette interaction entre les sphères économique, environnementale et social (voir figure 4).

Figure 4 : Le développement durable



Soulignons ici que l'intersection de ces trois sphères est dynamique. En effet, les données changent, plus particulièrement les données socioculturelles parce qu'elles sont traversées, plus que l'économie et l'environnement, par des mouvements courts comme les modes. Il est donc essentiel de réévaluer et de réviser régulièrement le processus de développement car le développement durable, tout comme le développement local, se veut avant tout une stratégie et un processus.

Il faut préciser que les actions entreprises à l'échelle locale sont habituellement initiées par rapport à un enjeu particulier (Allie, 1999; Bryant, 1995), plutôt qu'en relation à un processus global de planification et d'actions pour la communauté. Parfois,

de telles actions peuvent étendre leur objectif et, par la mobilisation, permettre à l'ensemble de la communauté de s'y identifier et ainsi contribuer au développement communautaire durable. Si du même coup ce processus de développement communautaire arrive à intégrer les valeurs et les intérêts à l'échelle régionale, on peut alors affirmer que le processus de développement local a contribué à un processus de développement durable à plus grande échelle.

De plus, la poursuite d'un développement durable constitue un défi important pour les communautés de la zone périurbaine à cause de certaines particularités du milieu, plus particulièrement les changements continus dans la composition démographique de certaines d'entre elles.

LA DYNAMIQUE DES LOCALITÉS

Nombre de travaux ont démontré jusqu'à maintenant le rôle stratégique qu'ont joué les acteurs locaux dans la transformation de leur milieu (ex. Bryant, 1995; Murdoch et Marsden, 1995; Allie et Bryant, 2001). L'acteur local, par son pouvoir d'agir et de laisser-faire, influence la transformation de son environnement. L'acteur prend différentes formes – les individus, les entreprises, les organisations, les gouvernements, les communautés, les groupes formels, les groupes informels... Le modèle de la dynamique des localités, développé à l'Université de Montréal, est centré sur le rôle clé de l'acteur. Ce modèle permet de décomposer les phénomènes sociaux concernant la transformation des localités et ainsi, aider à les comprendre. On y retrouve sept composantes (voir figure 5).

D'abord, il y a les acteurs (1)² qui constituent le centre de décision et d'action. Les acteurs peuvent être issus du milieu en question mais peuvent aussi provenir de l'extérieur. Dans un contexte de développement touristique, il faut souligner l'importance des acteurs provenant de l'extérieur de la localité, tant les touristes de passage, qui ont des intérêts à court terme, ou les résidents semi-permanents, qui ont des intérêts à plus long terme dû à des investissements (ex. achat d'une résidence secondaire),

² La numérotation réfère à la Figure 5

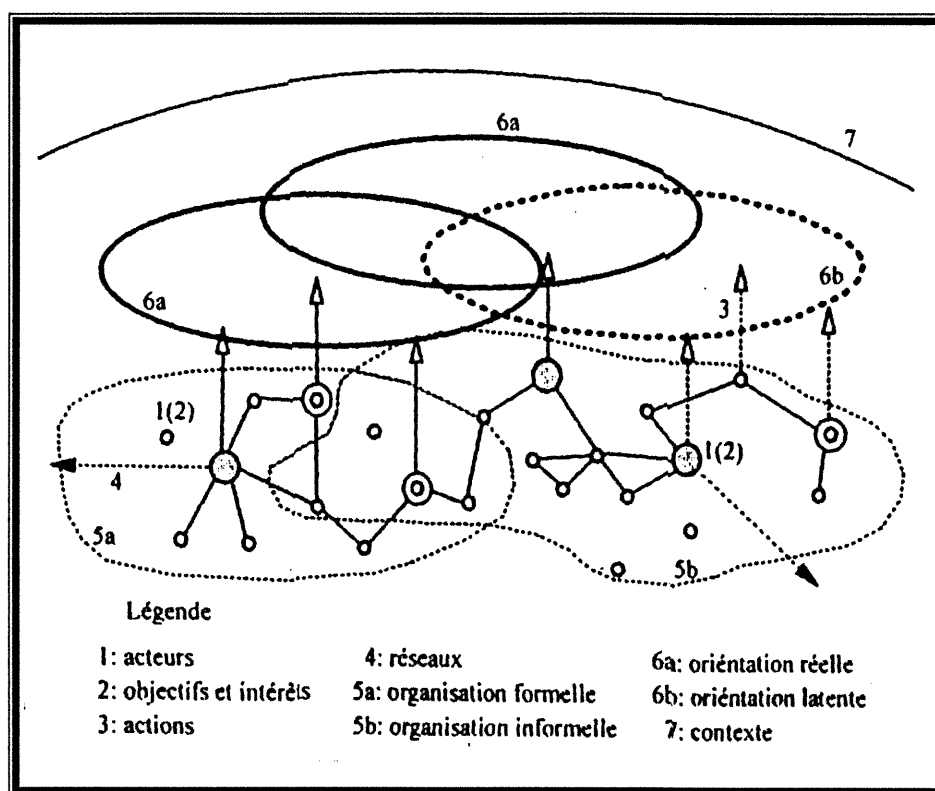
que les habitants de la région. On peut aussi mentionner d'autres acteurs tels que les organismes de protection de la nature ou les différentes agences gouvernementales.

Les acteurs ont des intérêts (pas toujours complètement explicites évidemment!), des objectifs (pas toujours complètement explicites non plus, ni toujours rendus publiques), des valeurs, des poids et des pouvoirs (2). Les acteurs entreprennent des actions et prennent des décisions (3) en fonction de leurs intérêts et leurs objectifs, individuels ou ceux de leur communauté qu'ils se sont appropriés ou auxquels ils ont contribué. Les acteurs s'organisent des réseaux (4), et de nombreuses actions sont poursuivies avec l'aide de ces réseaux. Les acteurs donc construisent des réseaux de relations sociales, économiques et politiques qui peuvent relier le local et le non-local. Ces réseaux leur permettent de mobiliser les ressources nécessaires pour influencer les actions donc, leurs conséquences, incluant les plus complexes comme les orientations, et ainsi atteindre leurs objectifs personnels et ceux de leur communauté. Bryant *et al.* (2000) soulignent entre autres l'importance des réseaux reliant le local au non-local afin de mobiliser des ressources pour influencer les décisions des autres et faciliter les décisions propres des acteurs. Par ces réseaux donc, les acteurs s'insèrent dans des structures d'organisation formelles et informelles (5) de relations sociales. Des organisations formelles sont, par exemple, sous-tendues par des lois formelles concernant les relations, tant au niveau du rôle de chacun dans cette relation qu'au niveau de la direction (p. ex. les relations formelles entre le conseil municipal et ses propres employés). Les structures d'organisation informelle sont quant à elles basées sur des relations sociales qui ont le potentiel de se faire, se défaire et se refaire continuellement. La majorité des relations se caractérisent par leur côté informel. Conséquemment, pour comprendre la dynamique d'un processus de développement, il faut avant tout comprendre les réseaux de relations informelles sociales dans lesquelles les acteurs agissent.

Des sous-ensembles de ces actions et de décisions (et d'inactions et de décisions tronquées dans le cas d'orientations latentes) sont dirigées dans une même direction ce qui constitue des orientations (6). Les orientations observées (6a) caractérisent le profil de développement local. Les orientations latentes (6b) représentent des orientations qui n'ont pas émergé complètement ou qui n'ont pas été reconnues par les acteurs et la

population locale. Par contre, de telles orientations latentes peuvent devenir importantes dans la planification du développement d'un territoire. Quand des orientations – observées ou latentes – ont été choisies délibérément, par exemple par le conseil municipal avec ou sans l'appui de la population locale, ces orientations deviennent les orientations stratégiques qui sont alors incorporées dans un plan de développement stratégique, et dans les meilleurs des cas, sont reflétées dans un schéma directeur d'aménagement.

Figure 5 : La dynamique des localités



Source : Juneau et Bryant, 1997, p. 31

Puis, les éléments précédents (1 à 6) ont lieu dans des contextes (7). Ce sont les contextes politico-administratif, légal, culturel et économique qui donnent des paramètres généraux pour l'action. De plus, c'est dans les contextes que l'on retrouve, par exemple, des textes, des règlements, des lois, des procédures et des processus, et aussi des ressources telles que les ressources financières, les ressources politiques, les ressources légales, ainsi de suite, ... C'est par l'entremise des réseaux de relations qu'un acteur peut

aller chercher et mobiliser ces différentes ressources selon ses propres besoins. Les contextes peuvent, évidemment, être définis à toutes les échelles géographiques : locale, régionale, provinciale, nationale et internationale (Bryant, 1995; Juneau et Bryant, 1997).

Bryant *et al.* (2000) soulignent que l'efficacité des acteurs à atteindre leurs buts dépend en partie de leur capacité à maintenir, construire et étendre leurs réseaux, donc de créer et maintenir leur pouvoir. Les réseaux permettent à l'acteur de mobiliser les ressources nécessaires afin d'avoir une influence sur les décisions prises et les actions entreprises. C'est ainsi qu'ils atteindront leurs objectifs personnels et/ou ceux de leur communauté.

Ainsi, les acteurs définissent leurs objectifs en fonction des valeurs qui leur sont propres, des idées qu'ils défendent, par exemple la protection de la biodiversité ou encore la mise en valeur du patrimoine bâti. Les acteurs se regroupent donc en segments de population selon ces valeurs, par exemple, les pro-conservation et les pro-récréation. À l'intérieur d'une même communauté, il peut alors exister plusieurs valeurs défendues, plusieurs segments de population. C'est ainsi que la culture locale est le reflet de l'interaction de ces différents segments de population, de ces différentes cultures.

LE RÔLE DE LA CULTURE DANS LA DYNAMIQUE DES LOCALITÉS

Selon le Larousse (1992), la culture est un '*ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à un autre*'. Dans un sens très large, la culture peut être vue comme étant une manière de vivre qui distingue l'humanité du règne animal. Dans cette perspective, la culture est mise en opposition avec la nature ou la biologie. Dans un sens plus restreint, elle est donc un '*ensemble de comportements, acquis et transmis par des symboles, ayant en son centre des idées et plus spécifiquement les valeurs qui s'y rattachent*' (traduction libre d'Archer, 1988).

La culture doit être vue comme étant dynamique aussi bien dans le temps que dans l'espace, '*négociée activement*', pour reprendre l'expression de Skelton et Allen (1999), et non seulement comme étant un héritage de traditions issues du passé. La culture est conséquente des processus historiques. Elle influence, est influencée par et

interagit avec les facteurs sociaux, politiques et économiques contemporains. La culture est donc un discours, un produit, une pratique, une action et une explication, la conséquence des interactions humaines ayant cours. Trop souvent simplifiée, la culture est généralement perçue, à tort, comme un obstacle au développement (UNESCO, 1983).

Dans la zone périurbaine, l'intégration de la sphère socioculturelle dans les processus de développement est un défi d'autant plus important dû à la cohabitation de plusieurs segments de population. Il y a autant de cultures que de segments de population. Des nouveaux résidents qui souhaitent que la croissance démographique de leur communauté s'arrête après leur arrivée, des résidents de longue date qui souhaitent un développement de l'économie locale et régionale afin que leurs enfants trouvent de l'emploi dans la région, etc. Ces segments de population ont donc des intérêts, des cultures qui peuvent être différents, voire contradictoire.

LA MÉTHODOLOGIE, LES BUTS ET LES HYPOTHÈSES

Le but de la présente recherche est donc de comprendre le rôle de la culture dans la transformation des espaces touristiques en milieu périurbain. Nous postulons que les orientations de développement prises par une communauté est le résultat de l'interaction des cultures locales. Cette interaction entre les cultures (segments de population, groupes d'acteurs) reflète le pouvoir exercé par différents acteurs à travers leurs réseaux formels et informels.

Pour atteindre notre objectif, une étude de cas a été réalisée dans une municipalité située dans la zone périurbaine de Montréal. Ainsi, la municipalité de Saint-Bruno est située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Montréal. La méthodologie utilisée a été de faire une revue des journaux locaux. Ainsi, les articles du *Journal de Saint-Bruno* relatifs à la montagne ont été recueillis. La période couverte s'étend de janvier 1980 à mai 2001. Bien que les premiers événements concernant le Mont Saint-Bruno débutent bien avant cette date, les premiers débats se sont réellement engagés en 1980. Comme nous le verrons plus tard, une des stratégies adoptées par l'un des groupes a été de s'assurer d'une couverture médiatique adéquate pour tout événement touchant la montagne. Ainsi, entre 1980 et 2001, environ 600 articles ont été recensés.

À partir de ces articles, trois enjeux importants concernant le développement de la montagne ont été identifiés. Le premier enjeu concernait le statut qui sera donné au parc du Mont Saint-Bruno. Il existait deux types de parc provincial à l'époque : les parcs de récréation et les parcs de conservation. Sur le territoire à l'étude, un débat s'est alors engagé entre les deux partis. Le deuxième enjeu concerne l'intégration du boisé Tailhandier au parc. Le troisième enjeu porte sur un projet de loi provincial concernant la tarification pour la fréquentation des parcs.

Chacun de ces enjeux a été subdivisé en épisodes (voir tableaux 1, 2 et 3), c'est-à-dire que des périodes, plus ou moins longues, mais relativement homogènes quant aux événements ayant eu cours, ont été déterminées. Pour chacun de ces épisodes, les acteurs ayant pris part au débat, et les actions que chacun a posées ont été identifiés. À partir des actions posées, nous avons cherché à comprendre quels étaient les intérêts de chacun des acteurs et quelles valeurs ils défendaient. Toute cette information a été résumée dans des tableaux synthèses qui relatent les principaux événements ayant eu lieu. C'est le premier enjeu qui a été la cible principale de l'étude, bien que les deux autres aient été brièvement décrits et utilisés dans la comparaison.

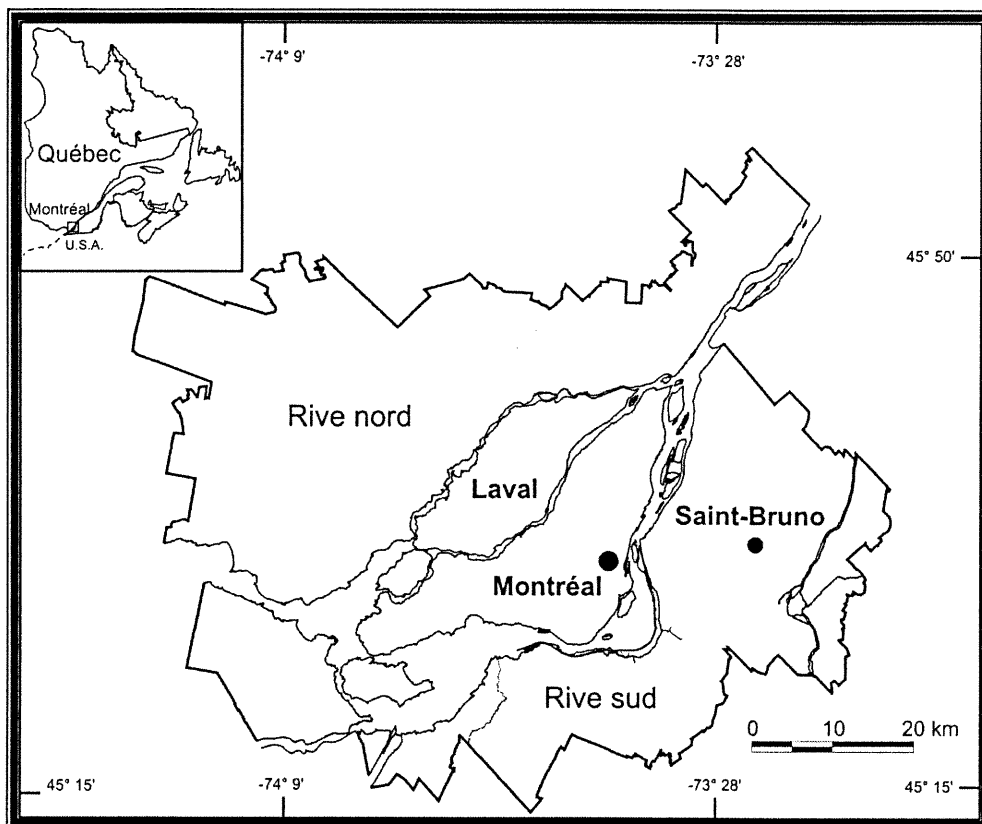
Par la suite, un tableau comparatif a été fait (voir tableau 4). En utilisant les composantes du modèle de la dynamique des localités comme grille d'analyse, les trois enjeux ont été comparés. La comparaison a été faite du point de vue des groupes communautaires pour deux raisons. D'abord, à peu près toutes les actions posées par la population sont connues, ce qui n'est pas du tout le cas des actions posées par le gouvernement. De plus, le gouvernement a adopté une stratégie défensive alors que les groupes communautaires ont opté pour une stratégie pro-active ce qui rend ce point de vue beaucoup plus pertinent et intéressant.

Chapitre 2

Étude de cas : le Mont Saint-Bruno

Le Mont Saint-Bruno, sis à 20 km au sud-est de Montréal (voir carte 1), fait partie de la région naturelle des collines montréalaises (neuf collines au total). Cette région naturelle 'ponctuelle' est située dans la plaine du Saint-Laurent. C'est ce paysage de contraste qui donne à cette colline ne culminant qu'à 208 m tout son intérêt (SFPQ, 2000).

Carte 1 : Localisation du Mont Saint-Bruno dans la région de Montréal



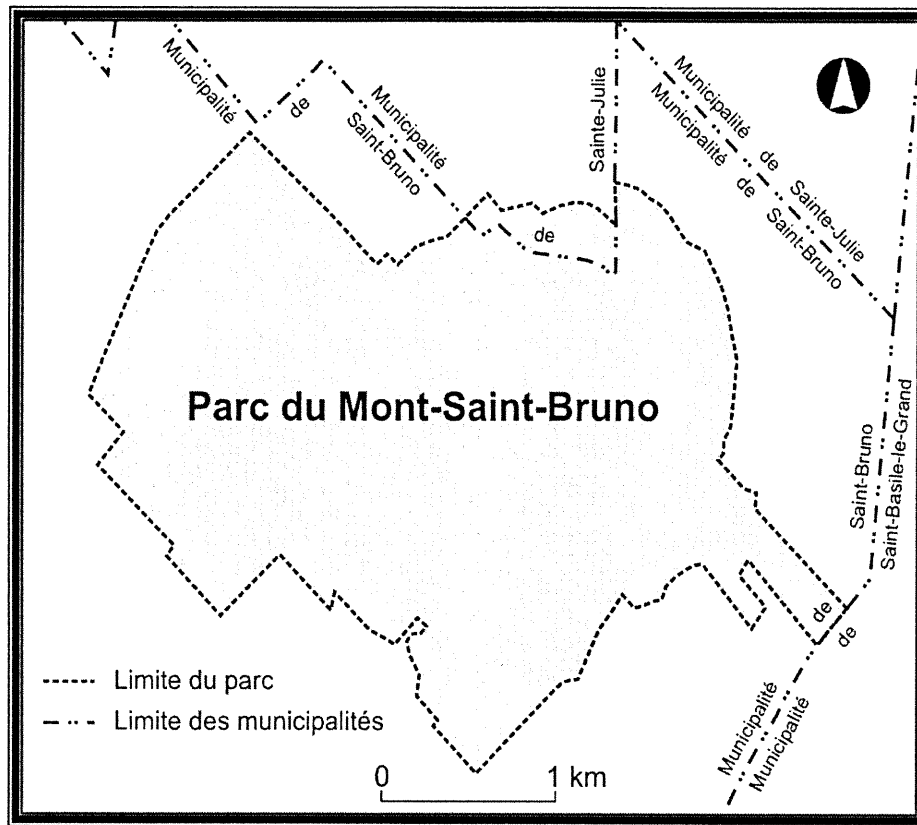
Pendant plusieurs décennies, l'*Association Mount Bruno*, regroupant des familles riches de Montréal, avait assuré la préservation d'une importante partie de la montagne en l'utilisant comme zone de villégiature. En effet, en 1897, Edson Loy Pease acquiert 405 hectares de terres sur le Mont Saint-Bruno. Son but est de diviser les pourtours des lacs et vendre les lots pour la construction de résidence secondaire. En 1899, l'*Association Mount Bruno* devient propriétaire des terres. Présidée par M. Pease, l'association gère et entretient le vaste domaine en copropriété (avec les propriétaires de

lot) et permet la vente de lots privés. Aujourd'hui, subsistent une dizaine de ces maisons sur des terrains privés enclavés dans le parc (SFPQ, 2000).

Dans les années 1960, les impôts fonciers se sont fait de plus en plus lourds, l'association a décidé de se départir des terrains de la colline (1968). Les terrains ont été vendus à un promoteur immobilier. Après quelques années, soit en 1974, le promoteur était prêt à débiter les travaux, il désirait faire sur la montagne le plus prestigieux domaine résidentiel de la région métropolitaine de Montréal (soit plus de 1000 logements pour près de la totalité des 405 hectares d'origine). L'opinion publique fut alors alertée et la population voulut que la montagne soit transformée en parc. Le gouvernement du Québec qui travaillait alors sur un dossier concernant le manque de parc dans la région montréalaise expropria le promoteur. Une seconde phase d'acquisition du territoire eut lieu un an plus tard, soit en 1975 avec la ferme des Frères Gabriel.

À l'automne 1984, le gouvernement acquiert le territoire du centre de ski d'une superficie de 36 hectares. Le centre de ski avait été créé en 1965. Malgré des débuts très modestes, il est aujourd'hui une la plus importante école de ski au Québec (SFPQ, 2000). En 1984 déjà, il avait atteint un niveau de développement respectable et le gouvernement du Québec lui consentit un bail d'exploitation de 25 ans. C'est finalement en 1985 qu'un parc d'une superficie totale de 590 hectares (voir carte 2) fut créé incluant une enclave sous bail pour le centre de ski (*idem*).

Carte 2 : Les limites du parc du Mont Saint-Bruno



RÉSULTATS

Premier enjeu : Le statut du Mont Saint-Bruno

THE ROLE OF CULTURE IN THE DEVELOPMENT OF RECREO-TOURISTIC SPACES IN THE URBAN FRINGE: A CASE STUDY FROM THE METROPOLITAN REGION OF MONTREAL³

DOYON, M. and BRYANT, C. R.*

ABSTRACT

In the context of rising demand for recreo-touristic activities, rural resources in the urban fringe have become increasingly sought after by urban residents. For some residents in the communities affected, this demand is interpreted as an opportunity for development, while for others, it is seen as an additional pressure created by the central city on rural zones. The different actors in place therefore perceive these pressures differently depending upon their values, the interests they pursue and their 'culture', and this is complicated further by the interests of 'regional' tourists who seek out recreational activities as well as certain types of 'tourist' opportunities. By 'culture' we understand broad patterns of behaviour, 'acquired and transmitted by symbols... the essential core [being] ideas and especially their attached values' (Archer, 1988: 357). Increasingly, the importance of the socio-cultural dimension has been recognized as being central to understanding development processes, including those of sustainable development. The aim of this article is to explore the role of culture in the creation of recreo-touristic spaces in the urban fringe. We postulate that the development of these spaces is the result, partially, of the interaction between local cultures. In order to illustrate our argument, we present a case study of Mont Saint-Bruno, in the metropolitan region of Montreal, and we consider the processes there from the perspective of sustainable development.

³ Cet article a été soumis à *Journal of Rural Studies*
Département de Géographie, Université de Montréal, Canada

INTRODUCTION

Central cities exert pressures on the urban fringe, including demands for recreo-touristic opportunities. These pressures are perceived differently between communities and also between different actors and population segments in the same community. Three broad situations can be suggested. First, the pressures can be seen positively by the 'rural' communities concerned. In this case, they are thus perceived as an opportunity and they can become an engine for development. Second, they may not even be recognised as pressures by the communities, in which case they will have little impact or else the changes introduced will not engender much reaction from the community. Third, the pressures can be perceived as essentially negative, being seen for instance as a threat to local values and the satisfaction of the needs of the community. Of course, these different perceptions can be held by different actors and population segments in the same community, so that the actors and populations segments will position themselves differently within and with respect to the process of development. Their respective positions will thus reflect the values and interests that each defends and pursues. Ultimately, the overall development orientations adopted by the community (e.g. via the municipal council) should reflect the interaction between the different 'cultures' present and their relative influence on development and planning processes in the community.

In this article, we wish to explore the role of 'local culture' in the development of recreo-touristic spaces in the urban fringe. First, we consider the demand for recreo-touristic activities in the urban fringe. Second, we briefly consider the characteristics of local development and sustainable community development, to use as a backdrop in the interpretation of the case study. Then, a model of the dynamic of localities, based on actors and their networks, provides the conceptual framework for the analysis. Finally, the argument is illustrated by a case study from the urban fringe of Montreal, Quebec.

RECREO-TOURISM DEMAND AND THE URBAN FRINGE

The urban fringe, as one of the major interfaces between urban and rural worlds, is characterized by a large variety of residents. Different population segments share this

same space as users or residents – long-standing residents, first generation suburbanites, residents who have arrived in the metropolitan region for the first time, neo-ruralites and the many people who pass through, such as tourists and recreationalists. Their needs and interests vary substantially as do their life styles and the vision that they have constructed of this space. The urban fringe is also characterized by the multi-functionality of its space. The urban fringe is comprised both of small and medium sized towns, as well as villages and open countryside, in a complex mosaic, even though there is still a general gradient as the residential and commercial zones of the built up city give way to a more open, countryside landscape.

For several decades, new functions and modes of using space in the urban fringe have been added to the more traditional functions of agriculture and residential and commercial development. In particular, the urban fringe milieu has increasingly had to provide for recreo-touristic activities, the consequence of the growing demand by urban citizens to ‘consume’ some part of rurality, without actually having to live there. In addition, over time the nature of the demand for tourism generally has changed. For many people, the demands of work time have decreased (daily, weekly and annually) giving rise to greater volumes of free time. One trend has been the increase in the number of weekend trips at the expense of the single annual holiday. Another has seen urban citizens seeking more activities that permit them to enter into contact with the rural milieu, its ‘natural’ spaces and its residents, as they seek out ‘rural roots’ and a contact with ‘authenticity’.

Some twenty years ago, Bryant *et al.* (1982) identified four types of recreational zones around cities, based on the time devoted to the activity (recreation, tourism) and the time necessitated by the trip. While it is important to recognize the real heterogeneity of spaces in the urban fringe, it is useful to recall these four types of zones, and their relationship – not a one for one relationship – with the land use zones of the regional city structure.

The first recreational zone is that of daily leisure activities, e.g. going to the cinema or engaging in sports activities such as squash and tennis. This first zone extends from the central city to the inner limits of the urban fringe. The second zone is characterized by trips of a day, generally termed excursions. The activities pursued often

involve those which require infrastructures or resources not generally or readily available in the urban milieu, such as hiking. The outer limit of the third zone corresponds to the limit of the urban fringe. It includes activities that necessitate a whole weekend, such as visits to second homes. Finally, the fourth zone extends beyond the limits of the 'regional city'. Because of the importance of the trip involved, in terms of time and/or costs, this would be the zone where people would enjoy, for instance, their longer annual holidays. Obviously, the activities in these zones overlap closer to the city because, for instance, specific natural resources and attractions may allow the development of second home concentrations close to the city. Given that a substantial part of the demand for recreo-touristic activities emanates from the city, the urban fringe is thus in a privileged position to respond to these demands for combinations of recreation and 'regional tourism' activities. Our interest is in how such demands are seen and acted upon by local residents in urban fringe communities.

LOCAL AND SUSTAINABLE COMMUNITY DEVELOPMENT

Vachon (1993) identified three fundamental principles as cornerstones of the form of local development that has been emerging in Canada since the early 1980s. First, it is a global or holistic process, i.e. it is a global process in which the material needs (sustenance, housing, clothing, employment, education, health services) as well as the social, cultural and psychological needs of the community are taken into account. Thus, such development should be 'at the service of the total human being'. Second, while global, it is a process composed of many, and often micro, initiatives. To be coherent, these initiatives or actions must be seen as being articulated within one or more strategic orientations, determined by the community. Finally, the motivating force behind the process is the human resource base of the community. Community members, for instance, identify the objectives to be achieved through planning and action, and also provide the means by which those objectives are achieved (through the resources they are able to mobilize through their various networks). Defined in this way, sustainable community development, a key component of sustainable development generally, shares these same principles.

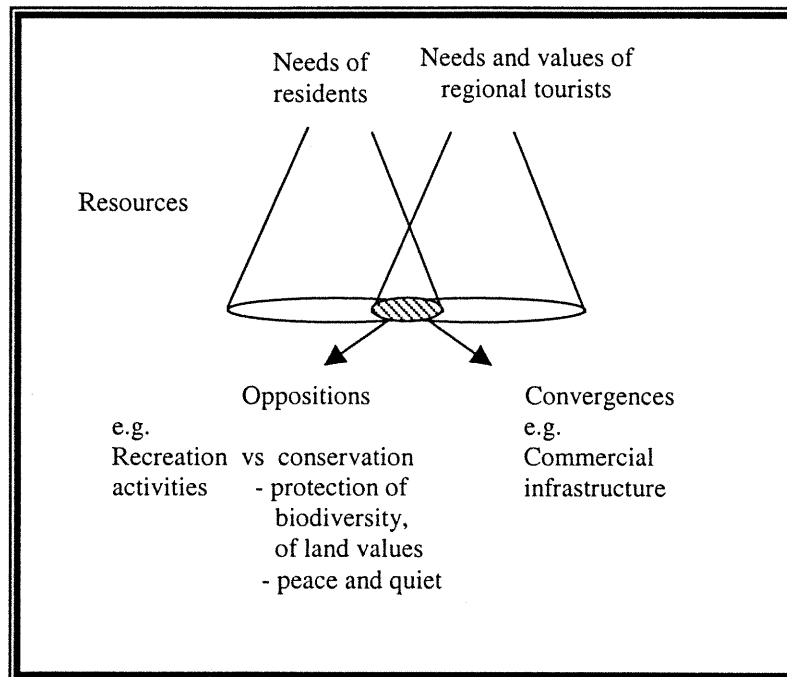
It was the *World Commission on Environment and Development* (1987) which popularised the term 'sustainable development' and defined it as 'a development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs' (WCED 1987). The Commission's perspective emphasized, on the one hand, the importance of intergenerational solidarity (and therefore a long term holistic planning and action process), and, on the other hand, the integration of environmental preoccupations and values into economic development.

Since then, the concept has evolved. Some publications of international organizations such as UNESCO (1994) and the World Bank (1994), and of researchers such as Vachon (1993) and Mitchell (1997) have underscored the importance of integrating the socio-cultural dimension with the economic and environmental dimensions. It has now become widely accepted that sustainable development lies at the intersection of these three dimensions. Furthermore, this intersection is dynamic with, for instance, the socio-cultural dimension varying rapidly as values, technologies and life styles evolve. This alone suggests the need to re-assess development strategies constantly. From this perspective, sustainable development is above all else an approach to doing things rather than a clearly defined objective. Pursuing sustainable community development thus becomes a major challenge for communities in the urban fringe because of some of the specific characteristics of such communities, particularly the ever changing demographic composition of many of them.

To start with, the presence of different population segments in the urban fringe, either as residents or users, immediately implies potential competition for its resources. Certain resources may only be used by one segment of the population, e.g. hotels are generally only used by visitors to the community. Other resources may be used by several population segments whose needs converge, e.g. a commercial centre used by both residents and visitors. On the other hand, different segments can 'consume' the same resource but in different ways. For example, it may appear beneficial for the development of recreo-touristic activities to transform a 'natural' space in the urban fringe into an open air recreational centre, while another population segment values the space as a 'natural' or 'wild' area. Thus, the same resource becomes the object of interest of two or more population segments with different development objectives. In such a situation, there is a

potential incompatibility between two uses and user groups competing for the same space and resource (Figure 1).

Figure 1 The needs of residents and regional tourists



Local action has often been initiated in relation to particular issues (Allie, 1999; Bryant, 1995), rather than in relation to a global or holistic process of planning and action for the community. Sometimes, such local 'movements' can become broader in scope and through mobilization, become identified with the whole community and its identity, thus contributing to sustainable community development. If at the same time, this local process also is able to integrate values from the broader regional community, and not just focus only on its own, potentially self-serving, interests, then it can be argued that the local process is contributing to broader sustainable development processes.

THE DYNAMIC OF LOCALITIES

Many people have written about the central role of the local actor in the development of the local community. Through their capability of acting or not acting,

local actors influence the development paths of their milieu. They can become the driving force behind a type of development, or they can slow or even halt certain types of development. Recognizing this, the local actor has become a major preoccupation of certain researchers and conceptualizations e.g. Marsden *et al.* (1993) and Murdoch (1994). We present one here that focuses on the dynamic of localities; in it, an attempt has been made to identify the building blocks for deconstructing development processes in a community and the interactions which exist between them. Various stages in the development of this conceptual model, in which the actor occupies the central position, have been presented elsewhere (Bryant, 1995; Bryant et Juneau, 1997). Seven building blocks are identified: actors (1) possess interests, objectives, values, and different degrees of influence or weight (2). The actors pursue actions (3) according to their interests and objectives, which may be individual and personal or collective relating to the community. Actors can be seen as being organized into networks of social (social, economic, political) relationships (4) which can be both local and non local in extent. The networks represent the means through which actors are able to mobilize the resources of other actors, as well as the resources embedded in the different contexts (see below). These networks reflect both formal organizational structures (5a) as well as informal organizational structures (5b) of social relationships in space. The different actions pursued and decisions taken give rise to a number of orientations (6) which characterize the development profile of the locality; when the orientations are the result of a deliberate choice by the community and its representatives, these orientations can become strategic orientations which provide a framework for development and land use planning and action at the community level. Finally, all of this takes places in different dynamic contexts (7) – political, economic, social, cultural and environmental, at different geographic scales. The relationship between this framework and Actor Network Theory has been discussed in Bryant *et al.* (2000).

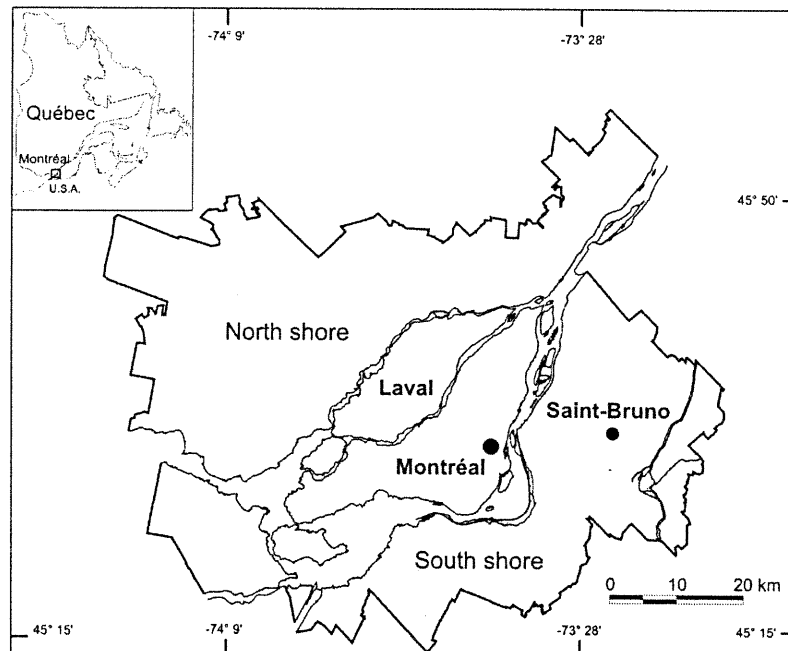
Bryant *et al.* (2000) emphasize that the effectiveness of actors in achieving their goals depends in part upon their capacity to maintain, construct and extend their networks, thereby creating and maintaining their power base. In addition, the networks thus constructed and maintained allow the actor to mobilize both the resources of others and those in the different contexts, resources which are necessary to influence the

decisions and actions taken (Allie and Bryant, 2001). In this way, actors attempt to achieve both their personal objectives as well as those of the community which they have appropriated or helped to construct.

THE ROLE OF CULTURE IN THE DYNAMIC OF LOCALITIES: A CASE STUDY

Because human agency, the actor, lies at the heart of this conceptualisation, the cultural aspect plays an important role. The 'culture' of an actor is revealed by his or her interests, values, choices and decisions. We follow Archer (1988), for whom culture is represented by broad patterns of behaviour, 'acquired and transmitted by symbols... the essential core [being] ideas and especially their attached values'. Thus, depending upon the values which are implicated in a development process, a given actor will become involved to various degrees or will not become involved. In order to explore the role of culture in the dynamic of a particular locality in which recreo-touristic activities were at the heart of one of the development processes, a case study was undertaken of the municipality of Saint-Bruno, located south-east of Montreal (Figure 2).

Figure 2 Location of Mont Saint-Bruno in the metropolitan region of Montreal



OBJECTIVE, HYPOTHESIS AND METHODOLOGY

The overall objective was to explore the role of 'culture' in the construction of a touristic space in the urban fringe. We postulate that the touristic development of Mont Saint-Bruno reflects the interaction between the different cultures associated with the locality and its resources.

The methodology utilized in this exploratory study was based on a review and analysis of the local newspaper, from January 1980, to May, 2001. About 600 articles were identified and analyzed. The justification for the choice of the beginning of the study period is outlined below. The review of articles permitted us to identify three key issues centred on the 'mountain' during this period. The first one involves the 'status' of Mont Saint-Bruno park, i.e. its legal status in terms of type of development; the issue is analysed in terms of those actors and population segments who were pro-conservation and those who were pro-recreation. The second issue involved the integration into the park, and therefore the purchase, of a woodlot located on the lower slopes of the mountain. The third issue was centred on the governmental (the Government of Quebec) proposition for charging users of provincial parks. We should point out that, at the time, the land occupied by the ski centre belonged to the provincial government and that a concession lease only was granted to the owner of the ski centre.

The study period for each of the issues was divided into different episodes, and for each of these, the actors involved as well as their actions and, as far as an analysis of newspaper articles allows, the interests and values which appeared to underlie each. Given the space available, we have decided to focus on one of the issues only, that involving the status of the park of Mont Saint-Bruno.

MONT SAINT-BRUNO

Context

Mont Saint-Bruno is located to the south-east of Montreal. It is part of the physical region of the Montérégiennes which includes 9 hills (small 'mountains') in all. Its interest in terms of recreo-touristic activities is explained not by the importance of its

altitude (Mont Saint-Bruno only reaches a height of 208 meters above sea level) but because it is located in the St. Lawrence Plain, thus yielding a marked contrast in the landscape. Its nearest neighbour, the Mont Saint-Hilaire, is located close by and was considered to be so exceptional that it was made a Biosphere Reserve by UNESCO (SFPQ, 2000).

Mont Saint-Bruno had long belonged to a set of relatively well-to-do families from Montreal, who grouped together into the *Association Mount Bruno*. They developed their second homes on the mountain and were able to preserve the mountain almost in a pristine state. However, over time, the financial costs of landownership became too important and they decided to sell. In 1968, a developer purchased the land, although it was not until the mid-1970s that the developer decided to develop the land in order to create the 'most prestigious residential development' in the whole Montreal region. Public opinion was then alerted and it was then that the long debate over the status of the land from the perspective of developing a park was initiated. This provides the rationale for the beginning of our study period. While pre-1980, certain important events took place – the sale of the mountain, the preparation of residential development proposals, the formation of citizen committees, and some expropriations), no real debate took place before 1980 and certainly no alternative proposals were advanced. But from 1980, an active debate was initiated with the foundation of the *Comité de Protection du Mont Saint-Bruno* (Committee for the Protection of Mont Saint-Bruno, the CPMSB), the members of which fixed objectives and articulated their position. The CPMSB has also twice undertaken a review of the debate from its beginnings, which has provided a useful comparison for this research.

At the beginning of the 1980s, provincial legislation provided for two types of provincial parks – conservation parks and recreation parks. The principal objective of each type of park is very different. Conservation parks aim to protect, for the benefit of current and future generations, certain territories which are representative of Quebec's 'natural regions' or certain sites with an exceptional character. Recreational parks, on the other hand, aim to encourage the pursuit of a variety of outdoor activities in a protected natural environment but which involves an intensive utilization of the territory (*Loi sur les Parcs*, L.R.Q., Chapitre P-9 art. x). Thus, conservation parks restrict infrastructure

development to a strict minimum, while recreational parks aim to encourage recreational activity in a 'natural' space that has been planned and managed accordingly. The urban fringe, where resources permit, is clearly an attractive location for recreational parks, because of its accessibility to the substantial demand for recreo-touristic activities in urban areas.

On October 2nd, 1985, the *Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche* (the Ministry of Recreation, Hunting and Fishing, the MLCP) announced its final decision, after a long process, to create the park as a conservation park. How was this result arrived at? This question constitutes the core of the remainder of the article.

Analysis (*Voir Tableau 1, page 38*)

The issue of the status of the park of Mont Saint-Bruno is presented in Table 1; it is clear that two different positions were opposed to each other. The first, that of the pro-recreation actors, was advocated by the owner of the ski centre located on the mountain and by the Government of Quebec, via the Ministry of Recreation, Hunting and Fishing (MLCP). The pro-recreation advocates justified their position by emphasizing the important demand by residents in the metropolitan region of Montreal for recreo-touristic activities. The owner of the ski centre sought to increase his profits by increasing the area devoted to the centre and by diversifying his activities. The MLCP for its part sought to integrate the park into its regional network of parks. These pro-recreation advocates, however, had little in the way of a strategy articulated. In point of fact, they were reacting to the actions pursued by the pro-conservation group of actors. However, the Ministry, as part of the pro-recreation group, possessed one major advantage at the outset – formally, it held the final decision-making power.

The second set of positions, that of the pro-conservation group of actors, was held by the residents of Saint-Bruno, as well as other residents of the broader region, different regional and local organizations (including the *Comité de Protection du Mont Saint-Bruno* (CPMSB), the *Société d'histoire* (the Historical Society), the *Société d'Écologie et d'horticulture* (the Ecological and Horticultural Society), and the *Association des Propriétaires* (the Property Owners Association), and different political bodies (the Town Council, the provincial political opposition) and institutions (schools). The action

strategies of this group were much more complex. However, they were in effect orchestrated by a group of residents (the *Comité de Protection du Mont Saint-Bruno* (CPMSB)) from the region that was created at the beginning in reaction to the steps being undertaken by the property developer. It was the efforts of this group in the early 1980s that marked the turning point in events. To start with, it was the CPMSB which produced an information document, organized a brunch-information session, made requests for public hearings, orchestrated the mailing of letters to solicit support, organized a petition and ensured media coverage of all of the events related to the Mont Saint-Bruno issue.

The second sub-set of action strategies involved constructing a network which in turn permitted the committee to seek out as much support as possible from local, regional and provincial organizations as well as the population. The CPMSB alone had 38 active members in 1982, as well as 113 supporting members (Journal de Saint-Bruno, 1982). This network construction allowed the CPMSB to mobilize the necessary resources such as political support and, most importantly, information and expertise. The 104 submissions made to the public enquiries by the pro-conservation actors (as opposed to 5 for the pro-recreational groups) is a powerful demonstration of the effectiveness of this network construction.

Of the four major issues identified during our study of Mont Saint-Bruno, the issue involving the status of the 'mountain' is the one where the outcome is totally convergent with the interests and objectives of an actor (or group of actors) where the actor was not in a prior position of 'force'. The pro-conservationists possessed no decision-making power, no financial clout and no property rights, but they nonetheless succeeded in having their position prevail. It appears that the cohesion between the different actors who made up this group played a strategic role. The other issues we identified were not associated with the same degree of cohesion. For the other issues, the outcome was either a compromise between the different positions or it did not take into account the objections raised by the groups.

CONCLUSION

For the issue we have reported on in this article, the *Comité de Protection du Mont Saint-Bruno* played a key role through its adoption of a pro-active strategy, comprised of taking steps to ensure there would be a public consultation, to create partnerships with local, regional and provincial organizations and the population through its networking, and to mobilize resources (information, expertise, financing).

Three conclusions can be drawn from the study, two that are specific and one that is general. First, 'culture' is associated with 'power'. In order to advance their 'culture' (values, interests), it was necessary for the different actors on the pro-conservation side to construct a network and to pool their resources (information, expertise, influence . . .) thus enhancing their 'power' (weight, influence). It is unlikely that any single actor would have been able to impose his or her values, unless he or she already possessed considerable weight, which we would tend to see as exceptional, especially in the urban fringe characterized by a multitude of actors and population segments. Normally, to increase influence an actor needs to establish partnerships. The construction of these partnerships reflect the extension of the networks, enabling the initial actors to mobilize strategic resources. Second, the outcome (in this study, the decision to grant the park a conservation status) results from the interaction between the different 'cultures'. The different actors on the pro-conservation side were able to work together towards a common goal despite sometimes having different interests. For example, the *Association des Propriétaires de Saint-Bruno* defended the interests of property owners, specifically to try to maintain the value in their properties and the peace and quiet of their environment. The ecologist groups on the other hand sought to protect the diversity of the flora and fauna and the quality of the habitat. In order to achieve these diverse interests, it became apparent that a common solution was in order, i.e. to have the area classed as a conservation park. This underscores the importance in such analyses of identifying and then understanding the interests of the different actors. Both of the first two conclusions can therefore be linked directly to the conceptualization of the dynamic of localities introduced earlier.

Third, local cultures appear to be an important condition of sustainable development. Many examples can be cited to demonstrate the failure of development projects in which the proponents had underestimated the importance of the cultural

dimension of development. In the case study presented above, the public consultation (and the important networking which preceded it) allowed the different groups to defend the values they held dear, or, in other words, to affirm their 'culture'. While consultation does not necessarily imply broad-based public participation, particularly when the focus is a specific 'cause', the consultation in this case study had two results. First, it allowed the initiation of a debate which in turn obliged the different actors to take a position, especially the public actors. Second, as a direct consequence of the high public profile the debate acquired, it led to the government reversing its position on its own initial preferred solution, i.e. turning Mont Saint-Bruno into a recreation park. As pointed out elsewhere, the participation of the population, which benefits directly from a given project, from its elaboration to its implementation and its evaluation is the best way – and perhaps the only way – to integrate the cultural dimension in development (UNESCO, 1994). While public consultation is one of the most elementary forms of public participation and does not reflect, in many cases, a profound desire on the part of governments to implicate local populations, a well-orchestrated participation based on extensive networking increases the probability of bringing to the debate a more broadly representative set of public opinions. In the final analysis, this is what was achieved by the consultation process implemented by the Quebec government which was used by the local community and other sympathetic groups to voice their concern over the status of Mont Saint-Bruno. The mobilization of the local actors in this urban fringe community was consistent with some of the sustainable development principles. One could question whether all perspectives were fairly taken into account, particularly that of providing recreational facilities for a less privileged urban population. However, the recreational opportunities that could have been developed, e.g. developing a larger skiing facility and the costs of utilizing such facilities, would not have extended additional recreational opportunities to the urban needy.

[Fin de l'article. Pour éviter les répétitions, les références bibliographiques et les tableaux ont été supprimés car ils se retrouvent déjà dans le mémoire.]

Tableau 1 : Enjeu du Mont Saint-Bruno

Épisodes	Acteurs	Actions	Intérêts et valeurs
1 : Vente de la montagne (1968)	<i>Association Mount Bruno</i>	Vente	Se défaire d'un fardeau financier
	Promoteur immobilier (<i>Canadian Interurban Properties</i>)	Achat	Profit : Faire le plus prestigieux domaine résidentiel de la région montréalaise
2 : Expropriation (1974-1975)	Promoteur (<i>Canadian Interurban Properties</i> passe aux mains de Campeau Corporation)	Désir de commencer les travaux	Profit : Faire le plus prestigieux domaine résidentiel de la région montréalaise
	<i>Résidents de Saint-Bruno</i>	Manifestation Participation de différentes associations locales Fondation du Comité de Préservation du Mont Saint-Bruno (réseautage) Contact avec le député Guy St-Laurent	Faire un espace vert qui demeurerait dans un état naturel ou sauvage S'assurer de l'appui de nombreux acteurs
	<i>Gouvernement du Québec</i>	Juin 1974, on annonce que Campeau est exproprié et en 1975, c'est le tour de la ferme des Frères Gabriel. L'espace devient sous la responsabilité du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche	L'espace sera utilisé pour faire un parc

3 : Un espace sans statut légal (1975 – 1982)	Pro-conservation : <i>CPMSB</i> <i>Société d'histoire</i> <i>Société d'Écologie et d'horticulture</i> <i>Association des Propriétaires</i> <i>Conseil municipal</i> <i>Résidents</i> <i>Institutions</i>	Création du Comité de Protection du Mont Saint-Bruno (CPMSB)	Définir, avec la population, les objectifs de développement de la montagne et donner un statut légal au parc
		Lettre au ministre Brunch-information Demande d'audiences publiques Partenariat avec des organisations locales Demande d'un moratoire sur les travaux	Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel et bâti Accès à un espace vert Maintenir les aspects ruraux Augmenter la valeur des propriétés
4 : Les audiences publiques (consultation) (novembre 1982)	Pro-conservation : <i>idem</i>	104 mémoires déposés en faveur d'un parc de conservation	Conservation (...)
	Pro-récréation : <i>Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche</i> <i>Propriétaire du centre de ski</i>	5 mémoires déposés en faveur d'un parc de récréation	Les activités récréo-touristiques permettent: - de diversifier l'économie régionale - de répondre à la demande métropolitaine pour de telles activités (réseau) tout en maintenant un espace vert
5 : Vers un statut pour le parc	<i>Pro-conservation</i>	Manifestation	Conservation (...)
	<i>Gouvernement du Québec</i>	Expropriation les terrains occupés par le centre de ski	Augmenter la superficie du parc

Deuxième enjeu : Le boisé Tailhandier (voir tableau 2, page 41)

À la création du parc en 1985, le gouvernement s'était engagé à intégrer les contreforts de la montagne. Quand un promoteur immobilier a eu pour projet au début des années 1990 de faire d'un boisé adjacent au parc un développement résidentiel, les résidents et le conseil municipal de Saint-Bruno ont demandé au gouvernement de respecter ses engagements, d'acheter le boisé et de l'intégrer au parc.

Le débat opposera à peu près les deux mêmes groupes que l'enjeu concernant le statut du parc mais contrairement à ce dernier (mise à part pour l'expropriation qui constituait une phase préliminaire au débat), l'enjeu du boisé impliquait un engagement financier de la part du gouvernement. Sensiblement les mêmes stratégies seront utilisées par le groupe en faveur de l'intégration du boisé Tailhandier au reste du parc soit la formation d'un sous-comité par le CPMSB, l'organisation d'une pétition, l'envoi des lettres ouvertes, la création d'un dossier de sensibilisation de la population, le tout afin de s'assurer d'une couverture médiatique et d'aller chercher l'appui d'autres organisations locales. Le gouvernement quant à lui refuse de s'engager dans ce débat, il demeure sur sa position de ne pas acheter le boisé. Puis, il y a cette fois un troisième acteur important, le promoteur qui est ouvert à toutes alternatives à la condition que le projet demeure rentable.

Dans cet enjeu, le conseil municipal a travaillé conjointement avec un Comité de suivi formé d'un membre du CPMSB, de Nature-Action, de l'APSB, de la Chambre de commerce, du Comité consultatif d'urbanisme et des citoyens riverains. Le Conseil municipal et le Comité de suivi ont réussi à trouver quelques alternatives intéressantes face aux refus du gouvernement d'acheter le boisé. Ainsi, ils ont proposé trois solutions. D'abord, ils ont suggéré que le gouvernement n'achète qu'une partie du boisé, ce qu'il a refusé. Ils ont aussi offert un échange avec d'autres terrains appartenant au gouvernement. Puis, ils ont suggéré d'échanger un autre territoire situé dans le parc mais qui est moins intéressant du point de vue écologique. Les deux dernières propositions se sont avérées impossibles pour une question de zonage.

Il semble que la stratégie des groupes pour l'intégration du boisé Tailhandier au reste du parc n'ait pas réussi à faire changer le gouvernement d'avis. Toutefois, les

efforts de sensibilisation et d'information n'ont pas été vains car ce sont finalement les propriétaires de Saint-Bruno qui se sont engagés personnellement via les taxes municipales à défrayer le coût du boisé⁴. Donc, en septembre 1992, la Ville de Saint-Bruno acquiert 70 % du boisé soit la partie la plus intéressante d'un point de vue écologique. Le 30 % restant deviendra un développement résidentiel de faible densité.

Tableau 2 : Enjeu du boisé Tailhandier

Épisode	Acteurs	Actions	Intérêts et valeurs
1. Situation initiale (1985)	<i>Gouvernement du Québec</i>	Promesse d'intégration les contreforts de la montagne	Agrandir le parc Satisfaire la demande des citoyens
	<i>Succession Max Youknovski (Propriétaire du boisé)</i>		Aucun sinon faire de l'argent avec les terrains
2. Éléments déclencheurs (novembre 1989 – mars 1990)	<i>Citoyens</i>	Lettre ouverte	Faire pression sur le gouvernement pour que sa promesse soit tenue
	<i>Gouvernement du Québec</i>	Refus d'achat	
	<i>Promoteur immobilier</i>	Achat des terrains	Développement résidentiel
	<i>Sous-comité du CPMSB</i>	Pétitions Demande d'un moratoire Lettres ouvertes Dossier de sensibilisation Couverture journalistique	Conservation de la biodiversité et des milieux la favorisant

⁴ 650 000\$ pour une population d'un peu moins de 24 000 habitants

3. Négociations (mars 1990- octobre 1990)	<i>Ville de St-Bruno</i>	Négociation avec le promoteur, Formation d'un Comité de consultation (citoyens + organisations locales)	Satisfaire à la demande des citoyens
	<i>Nature-Action APSB CCSB CPMSB Sous-comité du CPMSB</i>	Appui à la Ville Préparation d'un document d'information sur les enjeux du boisé Soirées d'information	Conservation de la biodiversité et des milieux la favorisant
	<i>Gouvernement du Québec</i>	Refus d'achat	Diminuer les coûts Impliquer d'autres sources de financement
4. Les Solutions	<i>Ville de St-Bruno</i>	Proposition d'échange de terrain avec le parc Proposition d'échange avec d'autres terrains Demande d'achat partiel du boisé	Satisfaire ses citoyens
	<i>Le promoteur</i>	Négociation	Rentabilité du projet
	<i>Gouvernement du Québec</i>	Application des lois concernant les territoires Recherche d'une solution peu coûteuse	Respecter les lois issues de la volonté populaire Trouver d'autres moyens de financement

Troisième enjeu : La tarification (voir tableau 3 page 44)

En 1993, le gouvernement cherche à donner le contrat de la gestion du parc du Mont Saint-Bruno à un organisme à but non lucratif. Le défi est important car le parc s'autofinance à 10 % seulement grâce à des frais de stationnement. Après quelques années sans amélioration de la situation financière, le gouvernement crée la Société des établissements de plein-air du Québec (SÉPAQ) qui gèrera l'ensemble des parcs québécois. En 1999, celle-ci annonce qu'il y aura, à partir de juin 2000, une tarification pour la fréquentation des parcs québécois. Cette loi serait presque passée inaperçue s'il n'avait été de deux petits parcs situés en zone périurbaine de Montréal, dont plus particulièrement celui du Mont Saint-Bruno. Ce parc est fréquenté en grande partie par les résidents de la région qui, d'une certaine façon, l'utilisent comme leur arrière-cour. On assiste à de vives réactions contre la tarification : par exemple, il y a la mise sur pied du Comité de vigilance du Mont Saint-Bruno (CVMSB) - qui soit dit en passant n'a pas vraiment de lien avec le CPMSB -, l'organisation d'une manifestation et la mise en marche d'une pétition. Certaines organisations appuient la tarification. Le gouvernement ne cède pas, il n'assumera pas seul la gestion du parc.

Après que le projet de tarification eut été reporté, le gouvernement annonce des audiences publiques pour septembre 2000. Le point à débattre concernant l'avenir du parc est : *'est-ce que le parc demeure dans le réseau national avec tarification ou est-ce que le parc devient un parc urbain où se sera au milieu à s'occuper de sa gérance?'* Le point important ressortant de ces audiences est que le parc doit demeurer un parc de conservation. Des 382 mémoires déposés, 34 seulement abordent la question de la tarification (19 contre, 15 pour).

Trois éléments semblent expliquer l'échec du CVMSB dans ce dossier. D'abord, le projet concernait l'ensemble des parcs de la province et n'a à peu près pas eu d'écho ailleurs que dans la région de Saint-Bruno. Deuxièmement, le CVMSB n'a pas réussi à aller chercher suffisamment d'appuis. Il n'y a pas eu de mise en réseau des opposants au projet de tarification au niveau provincial. Au niveau local, des groupes comme Nature-Action et le CPMSB ont appuyé la tarification *'pour assurer la survie du parc'*. Finalement, le gouvernement n'a engagé le débat de la même façon que le CVMSB

s'était posé le problème. Au lieu de demander à la population si elle était oui ou non en faveur de la tarification, il lui a demandé si elle voulait que le parc du Mont Saint-Bruno demeure un parc provincial de conservation ou si elle préfère que sa fréquentation demeure gratuite mais que sa gérance soit assurée par le milieu. Suite aux audiences publiques de 1982 et des efforts importants mis pour protéger la montagne et le boisé Tailhandier, il était évident que les résidents de la région ne les sacrifieraient pas pour une poignée de dollars.

Tableau 3 : Enjeu de la tarification

Épisodes	Acteurs	Actions	Intérêts et valeurs
1. L'annonce de la tarification (début avril 2000)	<i>SÉPAQ</i>	Annonce d'une tarification pour l'ensemble des parcs pour juin 2000	Cherche à trouver d'autres sources de financement « responsabiliser les utilisateurs »
	<i>Maire de St-Bruno</i>	Opposition à la tarification	Conserver la gratuité
	<i>Résidents</i>	Manifestation du mécontentement au CM	Conserver la gratuité
2. La prise de position (fin avril 2000 – juin 2000)	<i>Comité de vigilance du Mont St-Bruno (mis sur pied par une résidente, Anne Gagnon)</i>	Mise sur pied une pétition (15 000 noms) Organisation d'un comité Organisation d'une marche (800 participants)	Conserver la gratuité
	<i>Nature-Action CPMSB Fondation du MSB</i>	Appui la tarification	Assurer la survie du parc de conservation, équité envers les contribuables Québécois

3. Période d'attente (juillet 2000 – début septembre 2000)	<i>Gouvernement du Québec</i>	Annonce d'audiences publiques Choix 1) Parc de conservation avec tarif, 2) Parc régional financé au niveau régional	Définir quel est le réel débat et laisser la population décider
		Présentation le Plan directeur provisoire	
	<i>SÉPAQ</i>	Report la tarification pour avril 2001	Connaître les résultats des audiences publiques
	<i>CPMSB</i>	Acceptation du Plan directeur provisoire	Favoriser la conservation
4. Audiences publiques : 382 mémoires (12 septembre 2000)	<i>Pour la tarification</i>	15 mémoires	Volonté que le parc demeure un parc de conservation
	<i>Contre la tarification</i>	19 mémoires	Volonté que le parc demeure un parc de conservation

Chapitre 3

Comparaison et conclusion

COMPARAISON

Suite à l'étude des trois enjeux, on peut affirmer que la conservation⁵ est devenue pour la communauté de Saint-Bruno une orientation stratégique de développement. Les trois enjeux analysés ici tournent autour de cette question, les deux premiers directement et le troisième indirectement. De cette orientation stratégique émerge une sous-orientation, le tourisme. La zone protégée et le centre de ski font du Mont Saint-Bruno une destination de choix pour des activités récréo-touristiques. La montagne permet de pratiquer plusieurs activités de plein-air comme le ski alpin, le ski de fond, la randonnée ou encore l'ornithologie.

Une comparaison en sept points (les sept composantes de la dynamique des localités) sera faite entre les trois enjeux. L'objectif visé par cette comparaison est de voir comment chacune des composantes a influencé le processus de développement. De plus, la comparaison permettra de vérifier si les conclusions émises dans l'analyse du premier enjeu sont toujours à propos.

En se référant au tableau de comparaison (voir tableau 4) des trois enjeux, on note une ressemblance importante entre l'enjeu du statut du Mont Saint-Bruno et celui du boisé Tailhandier. Les objectifs, les actions posées et les orientations sont sensiblement les mêmes. Une première différence s'observe au niveau du contexte. D'un point de vue strictement territorial, la plus grande partie du parc du Mont Saint-Bruno est située dans la localité du même nom. Le reste du parc se trouve sur le territoire de la municipalité de Sainte-Julie et la limite sud-est du parc borde la municipalité de Saint-Basile-le-Grand (voir carte 2). Pour cela, l'enjeu concerne assurément deux municipalités sinon trois. L'échelle géographique est donc régionale contrairement à l'enjeu du boisé qui concerne davantage le niveau local. Ceci a une influence sur deux autres éléments, les acteurs impliqués et le réseautage.

⁵ La conservation est ici définie en fonction de la *Loi sur les Parcs*, L.R.Q., chapitre P-9 art. x qui veut 'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou des sites naturels à caractère exceptionnel tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive' qui s'oppose dans une certaine mesure à la récréation qui vise une utilisation plus intensive de l'espace. C'est donc dans la mesure où le parc de conservation répond toujours à leurs besoins (récréation légère) qu'on appuie ce statut.

Dans l'enjeu du statut de la montagne, des organisations régionales et provinciales se sont impliquées. Les acteurs sont plus nombreux et issus de milieux différents. Les partis politiques provinciaux se sont prononcés sur la question. La mise en réseau est aussi dense dans l'un que l'autre mais ce réseau est beaucoup plus étendu dans le cas du

Tableau 4 : Comparaison des enjeux

	Le statut de la montagne	Le boisé Tailhandier	La tarification
Acteurs	CPMSB Organisations locales Organisations régionales Résidents Institutions Gouvernement	Sous-comité du CPMSB Organisations locales Résidents Conseil municipal	CVMSB Résidents
Objectifs, intérêts et valeurs	Écologique	Écologique	Gratuité
Actions	Manifestation Pétition Brunch-Information Lettres ouvertes Assurer couverture médiatique	Pétition Dossier d'information Lettres ouvertes Soirée d'information Assurer couverture médiatique	Manifestation Pétition
Réseau	Local : important Régional : assez important Provincial : existant	Local : important Régional : existant	Local : réseau faible Division importante au niveau local
Organisation	CPMSB orchestre plusieurs actions	Début : sous-comité du CPMSB Après : CM et comité de suivi	CVMSB orchestre les actions posées
Orientation	Conservation	Conservation	Pas d'orientation
Contexte	Régional	Local	Provincial

statut du Mont Saint-Bruno. On observe à peu près la même dynamique en ce qui concerne l'enjeu du boisé Tailhandier

L'enjeu de la tarification est complètement différent des deux autres. L'objectif poursuivi par le groupe défendant cette position est de bloquer le projet de loi concernant la tarification pour la fréquentation des parcs provinciaux. Les acteurs s'opposant à la tarification sont beaucoup moins nombreux et beaucoup moins variés que pour les deux autres enjeux. Conséquemment, leur réseautage est beaucoup moins important. Le réseau d'acteurs se limite au niveau local et regroupe des résidents organisés en comité, le CVMSB. Ce comité n'a pas réussi à aller chercher l'appui d'organisations locales. Deux principales actions ont été posées : d'abord, une pétition de 15 000 noms, puis une manifestation d'environ 800 personnes⁶ (Journal de Saint-Bruno, 13 mai 2000). Toutefois, l'objectif visé ne fait pas partie d'une stratégie de développement plus complexe, la gratuité ne constitue pas une orientation. La tarification⁷ n'est d'ailleurs pas suffisamment importante pour nuire à la fréquentation du parc et à la satisfaction des besoins de la communauté. Finalement, il reste à souligner que cet enjeu évolue à une échelle provinciale compte tenu que c'est un projet de loi du gouvernement du Québec.

CONCLUSION

Suite à l'étude de cas du Mont Saint-Bruno, nous pouvons tirer quatre conclusions importantes. La première, est que la culture est associée au pouvoir. *'Si la culture apparaît bien comme une spécificité de chaque société, elle apparaît aussi comme liée au rapport de pouvoir'* (UNESCO, 1983). Pour qu'un acteur atteigne ses objectifs, expression de ses intérêts et de ses valeurs, il doit arriver à mobiliser suffisamment de ressources. Ces ressources, il les accumule en construisant un réseau d'acteurs. Plus le réseau est important, plus l'acteur a du poids, plus ses chances sont bonnes d'atteindre ses objectifs. C'est ce que l'on observe dans le premier et le deuxième enjeu où les acteurs se sont organisés en réseau. Cette mise en réseau se fait habituellement autour d'un acteur, un porteur de projet. Par exemple, dans le premier enjeu, le Comité de Protection du Mont Saint-Bruno a mis en place un vaste réseau d'organisations locales,

⁶ Il faut toutefois souligner que ces actions ont eu lieu au tout début, à l'annonce du projet de loi et que le débat n'avait pas encore pris la tournure qu'il avait aux audiences publiques.

⁷ Une carte annuelle pour un parc pour un adulte coûte 16,50\$ alors qu'une carte annuelle familiale pour un parc coûte 35\$

d'institutions, d'entités politiques... Ce réseau lui a permis de mobiliser suffisamment d'informations, de compétences et d'appuis pour atteindre leur objectif soit l'obtention d'un statut de conservation pour le parc du Mont Saint-Bruno. On observe dans les deux autres enjeux une mise en réseau autour d'un acteur central. Dans le cas du boisé, c'est un sous-comité du CPMSB et dans le cas de la tarification, le réseautage s'est fait autour du CVMSB. Donc, pour que s'affirme la culture d'un groupe d'acteurs et qu'il atteigne les objectifs qu'il s'est fixés, les acteurs doivent accumuler du poids, du pouvoir.

Deuxièmement, dans les trois cas, la solution de l'enjeu est le reflet des cultures locales. Dans le premier et le deuxième enjeu, bien que les différents acteurs ne défendent pas les mêmes intérêts et les mêmes valeurs, l'atteinte de leur objectif passe par un moyen similaire. Par exemple, Nature-Action privilégie la biodiversité tandis que l'Association des propriétaires de Saint-Bruno défend la valeur immobilière et la tranquillité. Pour ces deux groupes, l'atteinte de leur objectif passe par l'attribution d'un statut de conservation au parc du Mont Saint-Bruno.

Dans le deuxième enjeu, l'interaction des cultures est davantage un compromis entre les différents partis qu'un consensus comme c'est le cas dans l'enjeu du statut du parc. En effet, les défenseurs de la conservation, par exemple (si l'on veut reprendre les mêmes groupes) Nature-Action, ont dû arriver à un compromis avec par exemple l'Association des propriétaires, qui défend les intérêts de ses membres. Dans l'engagement du Conseil municipal d'acheter le boisé Tailhandier, il faut voir l'engagement des propriétaires de Saint-Bruno. Ainsi, un compromis pour l'achat de 70% du boisé permettait d'assurer la pérennité des parties les plus intéressantes d'un point de vue écologique (ainsi de rencontrer les objectifs de Nature-Action), de ne pas trop augmenter la facture des contribuables (donc de tenir compte des préoccupations des propriétaires via leur association), en plus de satisfaire le promoteur immobilier à qui appartenait le boisé.

Dans le troisième cas, le résultat est aussi le reflet des cultures locales. La division entre les groupes démontre que les acteurs ne cherchent pas à atteindre les mêmes objectifs et que les intérêts et les valeurs qu'ils défendent sont différents. Bien que dans un premier temps les différents acteurs faisaient bloc contre la tarification, la menace qui a plané sur le statut du parc a suffi à diviser les troupes. En effet, bien que

15 000 noms aient au départ été amassés contre la tarification, ils étaient beaucoup moins à appuyer cette position après que le gouvernement ait annoncé que s'il n'y avait pas de tarification, il n'y aurait plus de parc provincial de conservation. Certains intérêts et certaines valeurs passent avant d'autres et dans ce cas, la majorité des acteurs ont penché vers la conservation. Les différentes cultures locales, plutôt que de former des partenariats comme c'était le cas dans les deux autres enjeux, se sont affrontées.

La troisième conclusion est qu'en comparant ces enjeux, il semble que pour atteindre l'objectif visé, le réseautage doit se faire au moins à la même échelle géographique que l'enjeu sinon à une échelle géographique supérieure afin de mobiliser suffisamment de ressources (financière, de l'expertise, l'influence politique, des informations stratégiques, du support politique local et l'opinion publique). Par exemple, bien que l'enjeu du statut de la montagne ait eu lieu à une échelle régionale, le réseautage s'est fait avec des acteurs agissant à l'échelle locale, régionale et aussi provinciale. L'enjeu de la tarification qui était un projet de loi provincial n'a réussi qu'à mobiliser des acteurs qu'au niveau local, au mieux, régional.

Dernière conclusion, cette fois plus générale, est que les cultures sont une condition au développement durable. *'En tout cas, il est clair que le fait d'avoir ignoré la dimension culturelle du développement, en laissant de côté la culture des populations ou des groupes humains concernés par les projets de développement, a souvent été la cause de leur échec'* (*idem*). La prise en compte des cultures locales dans le développement du Mont Saint-Bruno a permis de comprendre que pour les résidents, les activités récréo-touristiques étaient une sous-orientation d'une orientation plus générale, la conservation. Dans le cas du Mont Saint-Bruno, la conservation est une condition aux activités récréo-touristiques.

C'est la participation de la population locale qui a permis de faire valoir les cultures locales. Par des lettres ouvertes, des séances d'information et des audiences publiques, la population s'est prononcée sur les orientations de développement qu'elle privilégiait. Selon l'UNESCO (1994), *'(...) la participation de la population bénéficiaire au projet, de son élaboration à sa réalisation et à son évaluation (...) est en elle-même la meilleure, peut-être la seule, manière de prendre en compte la dimension culturelle dans le développement'*. Ainsi, la participation est une condition au développement durable.

Dans l'enjeu du statut du parc, le gouvernement a eu de fortes pressions pour qu'il y ait des audiences publiques. En ce qui concerne l'enjeu de la tarification, le gouvernement était obligé de passer par un processus de consultation parce que les limites du parc étaient modifiées. Dans l'enjeu du boisé Tailhandier, le gouvernement provincial s'est retiré dès le départ. Il y a toutefois eu une consultation à l'échelle locale initiée par le Conseil municipal.

Bien que la consultation soit la forme la plus élémentaire de participation publique et que bien souvent elle ne reflète pas un réel désir de la part des gouvernements d'impliquer la population, elle a donné, dans le cas du Mont Saint-Bruno, d'intéressants résultats. En effet, une participation bien orchestrée et un réseautage extensif dans les deux premiers enjeux ont permis un débat représentatif de l'opinion publique. La mobilisation des acteurs locaux dans cette communauté périurbaine s'est fait selon les principes du développement durable. *'La question n'est pas seulement de savoir comment intégrer la culture dans les projets, mais de savoir de qui prendre en compte la culture, et pour quel objectif' (idem).*

Bibliographie

Allie, L. (1999) *Le rôle des acteurs locaux dans la transformation de l'espace périurbain : le processus de mobilisation et de participation entourant le développement du centre-ville de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Allie, L. et C.R. Bryant (2001) 'Networks as a tool in the construction of sustainability', dans Kim, K., Bowler, I. et Bryant, C.R. (dir.) *Developing Sustainable Rural Systems: Proceedings of the 3rd Annual Colloquium of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems*. Pusan National University Press, Pusan, Corée, 11-20.

Archer, M.S. (1988) *Culture and Agency: The Place of Culture in Social Theory*, Cambridge University Press, Cambridge.

Bryant, C.R. (1995) 'The role of local actors in transforming the urban fringe', *The Journal of Rural Studies*, 1995: 255-67.

Bryant, C.R., L. Allie, S. Desroches, K. Buffat et D. Granjon (2000) 'Linking community to the external environment: the role and effectiveness of local actors and their networks in shaping sustainable community development', in Pierce, J.T., S.D. Prager and R.A. Smith, (eds.), *Reshaping of Rural Ecologies, Economies and Communities: Proceedings of the 2nd Annual Colloquium of the IGU Commission of the Sustainability of Rural Systems*, Simon Fraser University, Burnaby, British Columbia, 57-67.

Bryant, C.R., L.H. Russwurm et A.G. McLellan (1982) *The city's countryside, Land and its management in the rural-urban fringe*, Longman, Londres et New York.

Bryant, C.R. et P.M. Coppack (1991) 'The city's countryside', in Bunting T. et P. Fillion (eds), *Canadian cities in transition*, Chapitre 9, pp. 209-238, Oxford University Press, London.

Church, N. et C. Héroux. (1994) *Tourism marketing for rural communities in Canada and the United States: Developing a strategic marketing plan. The good idea series in sustainable community development, No. 3* Mount Allison University (Rural Towns Research and Study Program) Mount Allison, Nouveau-Brunswick.

Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (1987) *Notre avenir à tous. Oxford University Press*, Oxford et New York.

Dictionnaire *Le Petit Larousse*, (1992), Paris, 1729 p.

Dictionnaire *Le Petit Robert*, (1989), Montréal, 2172 p.

Doyon, M. et C.R. Bryant (2002) 'Le rôle de la culture dans la construction des espaces touristiques en milieu périurbain : défis pour le développement durable et résultats préliminaires d'une étude de cas dans la zone périurbaine de Montréal', in Laurens, L. et

Bryant, C.R. (dir.), *Developing Sustainable Rural Systems: Proceedings of the 4th Annual Colloquium of the IGU Commission on the Sustainability of Rural Systems*, Paris, France.

Gouvernement du Québec (1996a) *Les touristes québécois au Québec en 1994*, Statistiques touristiques, Québec.

Gouvernement du Québec (1996b) *Les touristes québécois au Québec en 1994*, Annexe statistique, Statistiques touristiques, Québec.

Journal de Saint-Bruno, 1980 – 2001.

Juneau, P. et C.R. Bryant (1997) 'Les Parcs naturels régionaux français et l'aménagement du territoire rural vu de l'Amérique du Nord : concept innovateur ou utopie conceptuelle', *Bulletin de la Société languedocienne de Géographie*, 31 (3-4), 29-43.

Loi sur les parcs, L.R.Q., chapitre P-9

Marsden T., J. Murdoch, P. Lowe, R. Munton et A. Flynn (1993) *Constructing the countryside*, UCL Press Limited, London, 220 p.

McElgunn J. et M. Mehr (1991) 'Canada: Packaged to Sell', *Marketing*, 96, 6, février, p. 3.

Mitchell, B. (1998) *Sustainability: A Search for Balance*, University of Waterloo, Waterloo.

Murdoch, J. (1994) *Weaving the Seamless Web : A Consideration of Network Analysis and its Application to the Study of the Rural Economy*. Working Paper 3, Centre for Rural Studies, University of Newcastle-upon-Tyne, Newcastle-upon-Tyne.

Murdoch, J. et T. Marsden (1995) 'The spatialization of politics: local and national actor-spaces in environmental conflict', *Transactions of the Institute of British Geographers*, 20 (3), 368-80.

Skelton, T. et T. Allen (1999) *Culture and global change*, Routledge, New York

Société de la faune et des parcs du Québec (SFPQ) (2000) *Plan directeur provisoire, Parc du Mont Saint-Bruno*. Société de la faune et des parcs du Québec, Québec.

Statistique Canada <http://ceps.statcan.ca/english/profil>

The World Bank (1994) *Making Development Sustainable: From concepts to action*, Washington.

UNESCO (1983) *La culture : clef du développement*, Ed. UNESCO, Paris

UNESCO (1994) *La dimension culturelle du développement : vers une approche pratique*, Ed. UNESCO, Paris.

Vachon, B. (1993) *Le développement local; théorie et pratique*, Gaetan Morin Éditeur, Montréal.